

25 ANS
RQD
REGROUPEMENT
QUÉBÉCOIS DE LA DANSE

REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DE LA DANSE RAPPORT D'ACTIVITÉS

2008-
2009



SOMMAIRE

MOT DE LA PRÉSIDENTE	3
MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE	4
I. VIE ASSOCIATIVE	7
1. Rendez-vous annuel des membres 2008	7
2. Portrait du membership	7
3. Activités du conseil d'administration 2008-2009	8
3.1 Composition du conseil d'administration.....	8
3.2 Travaux du conseil d'administration.....	8
4. Rencontres informelles	9
4.1 5 à 7 du RQD.....	9
4.2 Les États seconds.....	9
5. Comités	9
5.1 Comité des 5 à 7.....	9
5.2 Comité des adhésions.....	9
5.3 Comité du Programme de soutien à l'entraînement des interprètes en danse.....	9
5.4 Comité des classes techniques.....	10
II. REPRÉSENTATION ET CONCERTATION	12
1. Représentation disciplinaire	12
1.1 Pour le rétablissement des programmes d'aide à la diffusion internationale.....	13
1.2 D'élections et de budgets.....	14
1.3 Les Seconds États généraux de la danse professionnelle du Québec.....	16
1.4 La demande de reconnaissance de l'UDA.....	17
2. Concertation disciplinaire	17
2.1 Les travaux des Grands Chantiers.....	17
2.2 Les Seconds États généraux de la danse professionnelle du Québec.....	21
2.3 L'intégration professionnelle de la relève.....	22
2.4 Les travaux du comité de spécialistes en enseignement de la danse à l'école.....	22
2.5 Un dialogue à poursuivre entre le RQD et le CDA-ACD.....	23
3. Concertation interdisciplinaire	24
3.1 Conseil québécois des ressources humaines en culture (CQRHC).....	24
3.2 Comité de formation continue arts et culture.....	24
3.3 Table de concertation paritaire en santé et sécurité.....	25
3.4 Concertation des spécialistes en enseignement des arts à l'école.....	25
3.5 Les travaux du comité L'Allier.....	26
3.6 Adhésion à d'autres organismes.....	26
III. VALORISATION DE LA DISCIPLINE	28
1. Les Seconds États généraux de la danse	28
2. Relations avec les médias	28
2.1 Bilan médiatique des États généraux de la danse.....	29
3. Placement publicitaire	30
4. Le Prix Denise-Pelletier	30
5. Les Prix Essor	30

IV. INFORMATION ET COMMUNICATIONS	32
1. Les outils de communication	32
1.1 Outils pour les communications régulières	32
2. Outils pour les Grands Chantiers et les Seconds États généraux de la danse	34
V. FORMATION ET DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL	37
1. Bilan des activités de formation continue financées par Emploi-Québec : volets régional et multirégional	37
1.1 Relations hors Québec	39
2. Programme d'entraînement et de perfectionnement des interprètes	39
2.1 Bilan de gestion du Programme pour 2008-2009	40
2.2 Entraînement au YMCA Guy-Favreau.....	40
3. Règlement intervenu entre le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et la CSST	41
VI. ADMINISTRATION	43
1. Le financement	43
1.1 Fonctionnement	43
1.2 Projets	43
1.3 Revenus divers	45
2. L'équipe 2008-2009	45
2.1 Ressources humaines en relation aux ressources financières	45
2.2 Changements au sein de l'équipe	45
2.3 L'équipe 2009-2010.....	46
RÉSULTATS – EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN	47
DÉTAILS FINANCIERS COMPARATIFS	48
LE MEMBERSHIP	49

Mot de la présidente

Chers amies et amis du Regroupement québécois de la danse,

Lorsque j'ai été élue à la présidence du RQD en 2004, le projet des Grands Chantiers de la danse était déjà dans la mire. Mais il me semblait alors si lointain, si embryonnaire, comme un rêve dont on perçoit mal comment il pourrait un jour advenir. Quel sentiment, presque vertigineux, que les Seconds États généraux de la danse soient maintenant chose faite et que nous ayons, non seulement tenu le coup, mais réalisé notre projet ambitieux avec brio! L'un de mes souvenirs les plus forts, et que je n'oublierai jamais, sont les dernières minutes de l'assemblée plénière, le 26 avril 2009. Quelle joie et quelle fierté collective ai-je alors ressentie



devant la somme de travail que nous avons abattue ensemble. Lorsque nous avons adopté à l'unanimité la déclaration d'intentions *Solidairement nôtre*, je me suis dit que, malgré les difficultés que nous rencontrons et les embûches qui se trouvent sur notre chemin, si nous pouvions continuer à exprimer cette solidarité les uns envers les autres – comme j'ai senti que nous l'avions fait au courant de l'année –, alors nous trouverions toujours la façon de gagner nos batailles.

Cette solidarité, elle s'affiche parfois avec plus d'envergure et de panache, comme avec des États généraux, mais elle se manifeste aussi au quotidien, en sourdine, au fil des dossiers, des projets et des coups de main offerts ici et là. Elle s'exprime aussi vivement, dans l'urgence, lorsque sont mis en péril des piliers qui contribuent à stabiliser un tant soit peu notre milieu précaire, comme ce fut le cas à l'automne 2008, avec les compressions dans les programmes PromArt et Routes commerciales. Nous le savons, sans aide à la tournée, notre danse est en péril. Et nous avons été solidaires. Manifestations, prises de paroles, envois de lettres, participation à des coalitions : nous avons agi, et le RQD a été à l'avant-scène pour alimenter, organiser et mettre en scène cette mobilisation. C'est là la raison d'être de notre association, qui tire sa force de celle de ses membres, force qu'elle canalise et déploie à répétition car les batailles à livrer sont vitales et incessantes.

Mobiliser, canaliser et concerter les forces dans une vision d'avenir est au cœur du projet d'élaboration d'un plan directeur de la danse professionnelle du Québec. Ultime étape des Grands Chantiers de la danse, ce plan permettra de structurer la discipline à partir de ce que nous avons nommé aux États généraux. C'est là un exercice ambitieux, qui exigera de chacun de nous de voir grand pour un ensemble, et qui devra trouver sa place au quotidien parmi d'autres dossiers urgents. Et mon expérience me dit que cet exercice nous réussira parce qu'il trouvera appui et ancrage dans une communauté qui s'est déclarée publiquement « solidairement nôtres ».

Que cette année du 25^e anniversaire du RQD nous permette de prendre le temps de transformer ces attentes et ces besoins formulés en projets d'avenir.

Votre présidente,

A handwritten signature in black ink that reads "Anik Bissonnette". The signature is fluid and cursive.

Anik Bissonnette

Mot de la directrice générale

Chères membres, chers membres,

Ne boudons pas notre plaisir! L'année 2008-2009 fut extraordinaire! Extraordinairement stimulante, provocante, inspirante, gratifiante, et combien engageante pour la suite des choses. Au sortir des Seconds États généraux de la danse professionnelle qui furent à la hauteur du projet des Grands Chantiers de la danse et des énergies folles qu'ils ont mobilisées, nous voilà devant un autre défi à relever. Et il est costaud! Il nous faut maintenant donner forme à une vision d'avenir qui, pour rallier dans une même direction tous les partenaires interpellés par les propositions adoptées, devra s'appuyer sur une adhésion forte et concrète des professionnels de la danse.



Misons sur la volonté et la capacité de la communauté professionnelle de la danse du Québec de se soumettre au vrai test de la concertation. C'est le pari que fait le RQD au lendemain des Seconds États généraux de la danse, après s'être vu confier la responsabilité d'élaborer le Plan directeur de la danse professionnelle du Québec. Et c'est avec confiance qu'il s'y engage avec dans ses cartons plusieurs propositions qui, adoptées à l'unanimité, embrassent large, en substance et profondeur de vue. Nous saurons être à la hauteur du défi que nous nous sommes lancé collectivement!

Le Rapport d'activités 2008-2009 rend évidemment compte de cette opération extraordinaire de consultation et de concertation, de ce qu'en coulisses l'équipe élargie du RQD a déployé en énergie et en créativité, et des résultats qui ont dépassé toutes ses espérances. Et si l'équipe mérite d'être très chaudement félicitée, elle sait reconnaître l'apport de toutes les personnes qui l'ont inspirée et motivée dans ce qui s'est avéré être un joyeux marathon sans escale, entre janvier et avril 2009.

De cela, le Rapport d'activités 2008-2009 fait état, en espérant que personne ne se sente oubliée. Je pense ici à la soixantaine de professionnels de la danse qui, pendant plus d'un an, ont cherché, discuté, consulté, réfléchi, analysé et écrit en soupesant chaque mot, conscients du poids et du pouvoir des mots quand on aspire à plus et à mieux, individuellement et collectivement, et pour la danse! Je pense aussi à tous ceux qui ont participé aux tables de consultation, ont répondu aux enquêtes et aux sondages – plus de deux cents –; tous les délégués et les observateurs présents aux États généraux de la danse, – encore ici, plus de deux cents –; et enfin, aux nombreux partenaires, complices et amis de la danse, qui ont répondu si spontanément lorsqu'il s'est agi de solliciter leurs services, leurs conseils, leur contribution financière. Je m'en voudrais de ne pas saluer bien bas l'équipe des Grands Chantiers de la danse, Sophie Préfontaine et ses deux précieuses acolytes, Elise Chouinard et Catherine Lavoie-Marcus, à qui l'on doit la réussite de l'opération des Grands Chantiers de la danse.

Bien d'autres choses ont occupé l'équipe régulière du RQD et le conseil d'administration, en 2008-2009, si l'on prend en compte la somme des interventions qu'il a fallu soutenir durant toute l'année pour tenter de sauver les meubles du côté de la diffusion internationale et du financement public, dans un climat de campagnes électorales et de crise financière planétaire. À cela se sont ajoutés des dossiers de concertation disciplinaire avec les demandes de *La danse sur les routes du Québec*, de l'Assemblée canadienne de la danse et de l'Union des artistes, demandes qui auront des incidences sur l'avenir du RQD, du moins en l'état.

Du côté du Service des communications, qui fait l'objet d'un chapitre en soi, le bilan est impressionnant. Il a su maintenir ses activités régulières d'information et de communication en direction des membres et des partenaires du RQD, tout en orchestrant les communications et les relations de presse des Grands Chantiers et des Seconds États généraux de la danse. Lui revenait également la production d'une panoplie d'outils rattachés aux Seconds États généraux de la danse ainsi que la conception de la Soirée d'ouverture, un moment exceptionnel de valorisation de la discipline.

Autant de fébrilité dans les bureaux du RQD n'a pas ralenti la cadence au Service du développement professionnel qui a offert plus de 1 200 heures de formation et enregistré plus de 2 000 inscriptions, en 2008-2009, tout en suivant de près d'autres dossiers, dont les travaux de la Table paritaire en santé et sécurité du travail, la gestion du Programme de soutien à l'entraînement et de l'entente CSST/MCCCF couvrant les interprètes lors de leur entraînement hors contrat, et les activités destinées à l'intégration des jeunes artistes à la vie professionnelle.

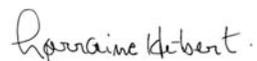
Rendons un crédit bien mérité à la responsable de la gestion financière du RQD qui a su tenir les budgets du RQD et des Grands Chantiers de la danse de telle sorte qu'en bout d'exercice, au 30 juin 2009, le RQD enregistrait un léger surplus. Et rappelons, enfin, que tous les membres de l'équipe, quelle que soit la tâche et les responsabilités qui leur avaient été confiées, ont été à la hauteur de la situation.

En somme, l'année 2008-2009 vient clore en beauté un cycle de vie pour le RQD marqué par la présidence d'Anik Bissonnette, un rôle qu'elle tient depuis cinq ans avec grâce, générosité, sagesse d'âme et intelligence du coeur. L'année 2008-2009 fut pour le Regroupement québécois de la danse l'occasion d'éprouver sa force véritable, celle d'une communauté très attachée à ce qu'elle a mis au monde en 1984 et qui, vingt-cinq ans plus tard, lui donne raison d'avoir cru en la nécessité de prendre en mains sa propre destinée.

Aujourd'hui, la communauté de la danse a bien des raisons de célébrer les vingt-cinq ans du RQD, une association unique en son genre et qui, même si parfois elle le trouve exigeant, capricieux, pas assez ceci, pas assez cela, a su garder le cap et réaliser de grands rêves. Il lui faut maintenant trouver à renforcer ses assises dans la communauté et dans l'espace social, trouver à déployer plus largement ses antennes, car il veut continuer à voir grand et plus loin devant. D'où l'invitation toute particulière adressée aux membres du RQD, avec le Rendez-vous annuel 2009, de venir se pencher sur l'avenir de leur Regroupement.

Le RQD a aujourd'hui l'âge de tous les possibles impossibles. 25 ans!

Bon anniversaire à tous et à toutes.



Lorraine Hébert

1. VIE ASSOCIATIVE



I. VIE ASSOCIATIVE

La vie associative est le premier axe du Plan stratégique 2005-2008 du RQD. Cette année, toute l'équipe du RQD a mis l'épaule à la roue afin que la vie associative soit propice aux échanges intersectoriels et intergénérationnels. Les travaux des Grands Chantiers de la danse et les Seconds États généraux de la danse professionnelle du Québec ont été deux occasions par excellence pour favoriser cette dynamique intersectorielle et intergénérationnelle. Cela a accompagné le RQD dans la poursuite de ses activités régulières, soutenu par un conseil d'administration engagé et divers comités à pied d'œuvre.

1. Rendez-vous annuel des membres 2008

Le Rendez-vous annuel des membres du RQD s'est déroulé le dimanche 19 octobre 2008 au Monument-National et a réuni près de 80 personnes. Le Rendez-vous a débuté par l'assemblée générale qui, outre la présentation du *Rapport d'activités 2007-2008* du RQD et des états financiers, a permis d'élire les nouveaux membres du conseil d'administration et de reconduire, pour une cinquième année, Anik Bissonnette à la présidence. Après le lunch, le journaliste Philip Szporer a animé une table ronde à laquelle étaient conviés des présidents et des membres des cinq Comités de chantier. À deux mois du dépôt de leurs rapports et de leurs recommandations au Comité directeur des Grands Chantiers de la danse, ils ont été invités à partager leurs découvertes, leurs bons coups, leurs interrogations et leurs espoirs. Par la suite, Sophie Préfontaine, chargée de projet des Grands Chantiers, et Nicole Lacelle, consultante pour les Grands Chantiers, ont présenté aux membres le *Règlement de procédures des Seconds États généraux de la danse professionnelle du Québec* qui, après discussion, a été adopté à l'unanimité.

2. Portrait du membership

Pour une troisième année consécutive, le RQD a accru son membership pour atteindre un nouveau record de 534 membres – en excluant de ce calcul le deuxième représentant des membres corporatifs. Au nombre des facteurs ayant contribué à l'atteinte de ce résultat, mentionnons la forte participation des membres aux Grands Chantiers de la danse et aux Seconds États généraux de la danse, la qualité de la programmation des activités de formation, le travail soutenu en représentation publique et les communications, réglées au quart de tour.

Les membres étaient répartis selon les catégories suivantes :

Membres honoraires	
Sous-total :	6
Membres corporatifs	
Compagnies :	38
Diffuseurs :	7
Écoles :	4
Organismes de soutien et de services :	7
Sous-total :	56
Membres individuels professionnels	
Interprètes :	195
Création / production :	65
Enseignants / recherche :	117

Sous-total :	377
Membres associés	
Sous-total :	95
Total :	534

3. Activités du conseil d'administration 2008-2009

3.1 Composition du conseil d'administration

Le conseil d'administration est constitué de cinq membres corporatifs et de cinq membres individuels, élus par l'assemblée des membres, et de trois administrateurs cooptés par le nouveau conseil d'administration. Le ou la présidente est également élu-e sur une base annuelle par l'assemblée des membres. Pour une cinquième année consécutive, Anik Bissonnette a été élue par acclamation présidente du RQD. Les officiers du conseil de direction ont été nommés par les membres du conseil d'administration à sa première séance, le 4 novembre 2008.

Le conseil d'administration pour la saison 2008-2009 était constitué des personnes suivantes :

- Présidente : Anik Bissonnette, membre individuelle professionnelle, ex-première danseuse, Grands Ballets Canadiens de Montréal, directrice de La La La Human Steps;
- Vice-président : Georges Krump, membre corporatif, directeur général de Louise Bédard Danse;
- Vice-présidente : Louise Duchesne, membre corporative, directrice des communications de L'Agora de la danse;
- Trésorière : Louise Fugère, membre corporative, directrice de l'administration et des finances aux Grands Ballets Canadiens de Montréal;
- Secrétaire : Susan Alexander, membre individuelle professionnelle, enseignante et gestionnaire, Ballet Divertimento;
- Hélène Blackburn, membre corporative, directrice artistique des Productions Cas Public;
- Mayi-Eder Inchauspé, membre corporative, directrice générale adjointe de PPS Danse;
- Isabelle Van Grimde, membre corporative cooptée, directrice générale et artistique de Van Grimde Corps Secrets;
- Guillaume Bard, membre individuel professionnel, travailleur culturel;
- Jean-François Déziel, membre individuel professionnel, interprète et chorégraphe;
- Lucie Carmen Grégoire, membre individuelle professionnelle cooptée, interprète et chorégraphe;
- Mario Veillette, membre individuel professionnel, enseignant et chorégraphe.

3.2 Travaux du conseil d'administration

Au cours de l'année 2008-2009, le conseil d'administration a tenu huit réunions statutaires et le comité exécutif, quatre. Ses travaux ont été dominés par la préparation des Seconds États généraux de la danse, le projet d'autonomisation de *La danse sur les routes*, avec l'appui de consultants de la Firme Darvida, les relations entre le RQD et le CDA-ACD et les suites à donner aux Seconds États généraux de la danse, dont

l'élaboration du Plan directeur de la danse qui exige des ressources, du financement et un mode de fonctionnement qui permettent une réflexion en aller-retour entre le conseil d'administration, les consultants, le comité de suivi et les membres du RQD. Autre question importante sur la table du conseil d'administration : la relève à la présidence pour lequel un comité fut formé.

4. Rencontres informelles

4.1 5 à 7 du RQD

Organisés par un petit groupe de membres sous la coordination du Service des communications, les *5 à 7 du RQD* sont des activités informelles de réseautage destinées à la communauté. Cinq rencontres ont été organisées à la brasserie artisanale Benelux entre octobre 2008 et juin 2009 et ils ont attirés avec succès une faune variée composée d'étudiants, d'interprètes, de chorégraphes et de travailleurs culturels de différentes générations. Un effort particulier a été fait cette année pour rejoindre les membres anglophones avec des affichettes dans les deux langues.

4.2 Les États seconds

Trois 5 à 7 ont été organisés durant les Seconds États généraux dans le café-bar de l'Agora de la danse, les 24, 25 et 26 avril 2009. Surnommés avec humour, *Les États seconds*, ces apéros offraient aux participants des espaces informels de rencontres et d'échanges après les ateliers. Le premier de ces *États seconds* a bénéficié du soutien du programme *Outiller la relève artistique montréalaise* (ORAM). Pour l'occasion, le RQD a retenu les services de DJ Nans et d'une animatrice, Karine Cloutier, qui a mené deux courtes entrevues avec des artistes de la relève, Milan Gervais et Annie Gagnon.

5. Comités

5.1 Comité des 5 à 7

En 2008-2009, le comité des 5 à 7 se composait de Nathalie Blanchet, Sophie Breton, Julie Deschênes, Laurent Montpetit, Sarah Wendt et Judith Lessard Bérubé du RQD. Des affichettes au look renouvelé ont été produites pour la promotion des rencontres de la saison.

5.2 Comité des adhésions

Un comité d'adhésion est annuellement mis sur pied par le RQD pour évaluer les demandes de changement de statut d'anciens membres et pour évaluer l'admissibilité de professionnels de la danse dont les parcours exigent une interprétation plus personnalisée des critères de la grille d'adhésion. En date du 3 novembre 2008, le comité composé de trois personnes (deux administrateurs – David Rancourt et Jean-François Déziel – et la responsable des adhésions, Laurence Delaunoy) a statué sur dix dossiers.

5.3 Comité du Programme de soutien à l'entraînement des interprètes en danse

Pour mettre à jour les objectifs et la Politique du Programme de soutien à l'entraînement des interprètes en danse, le RQD a fait appel à un comité composé des interprètes Nathalie Blanchet, Jean-François Déziel et Catherine Viau. Le comité s'est réuni en juin 2008 afin de revoir les critères d'admissibilité au Programme et les modalités de remboursement détaillées dans la Politique 2008-2009. Par la suite, le coordonnateur du

développement professionnel a présenté ses recommandations au conseil d'administration du RQD pour l'adoption de la Politique 2008-2009.

5.4 Comité des classes techniques

Chaque année, le coordonnateur du développement professionnel consulte un comité d'interprètes pour actualiser les besoins de formation en matière d'entraînement régulier, revoir les objectifs du programme de classes techniques et pour en établir la programmation. En 2008-2009, le comité était composé de Mélanie Demers, Karen Fennel, Caroline Laurin-Beaucage, Lucy May, David Rancourt, Monique Romeiko et Jamie Wright.

2. REPRÉSENTATION ET CONCERTATION



II. REPRÉSENTATION ET CONCERTATION

Le travail de représentation du RQD cible les instances gouvernementales qui, sur la scène municipale, provinciale et fédérale, sont responsables des politiques, des programmes et des crédits alloués à la danse et, plus largement aux arts et à la culture. En amont, s'effectue un travail de veille stratégique et de mobilisation des membres que se partagent la direction, le Service des communications et le conseil d'administration du RQD.

Si plusieurs actions sont commandées par l'actualité politique, d'autres participent d'une stratégie de concertation et de représentation à longue portée. En effet, le projet des Grands Chantiers de la danse professionnelle du Québec a franchi, cette année, une étape importante avec la tenue des Seconds États généraux de la danse professionnelle du Québec qui a permis de conjuguer étroitement les interventions en représentation, en concertation et en valorisation de la danse et de sa communauté. En tout temps, il faut saisir les occasions de souligner les hauts faits, les réalités et les défis de la danse professionnelle dans les médias, auprès des fonctionnaires et des personnalités de la scène publique et culturelle, d'où le soin attentif accordé aux communications et au travail de relations publiques du RQD.

Une part non négligeable du travail de représentation du RQD s'effectue au sein de coalitions québécoises et canadiennes qui défendent la place des arts dans la société, la nécessité d'un financement public accru et des mesures d'amélioration du statut socioéconomique des artistes et des travailleurs culturels. Une dimension plus discrète, bien qu'essentielle, du travail de représentation du RQD consiste à faire valoir les réalités de la discipline à des tables de concertation pluridisciplinaire et lors des consultations menées par les ministères et autres organismes publics sur différents enjeux : formation professionnelle, développement professionnel, santé et sécurité, Loi sur le statut de l'artiste, refonte des programmes, éducation artistique, etc.

L'année 2008-2009 aura permis de confirmer le RQD dans sa réputation d'association dynamique, en prise sur sa communauté, donc bien avisée sur nombre de questions cruciales pour la danse.

1. Représentation disciplinaire

Des rencontres et des échanges suivis entre la direction du RQD et des représentants ou chargés de programmes des différentes instances subventionnaires font partie du travail de veille de la direction. À noter plus spécialement à l'agenda 2008-2009, une rencontre avec le CALQ sur le Programme Placements Culture avec des administrateurs du comité exécutif et la direction du RQD, et deux autres rencontres de consultation du CAM et du CALQ sur leurs projets de Plan stratégique 2009-2012. L'évolution des projets d'équipements en danse a fait l'objet d'un suivi particulier de la part de la direction du RQD auprès des porteurs des projets et des fonctionnaires siégeant au Forum des équipements.

Quelques dossiers ont nécessité des interventions très soutenues et concertées :

- 1.1 Les compressions du gouvernement fédéral dans les programmes de soutien à la diffusion internationale et aux activités de développement de marchés;
- 1.2 Le financement public des arts et de la culture, et de la danse en particulier, durant les campagnes électorales sur les scènes fédérale et provinciale et autour des annonces de leurs budgets pour 2009-2010;
- 1.3 Les Seconds États généraux de la danse professionnelle du Québec suivis par plusieurs représentants des instances gouvernementales de la scène municipale, provinciale et fédérale;

1.4 L'intervention du RQD dans le dossier de la demande de représentation des chorégraphes par l'UDA et la recherche d'une entente hors Commission.

1.1 Pour le rétablissement des programmes d'aide à la diffusion internationale

L'abolition des programmes Routes commerciales et PromArt ébranle plusieurs compagnies de danse dont une part essentielle de leurs revenus autonomes dépend de la diffusion internationale. D'autres compressions effectuées à l'été 2006 dans les budgets attribués aux conseillers culturels dans les bureaux, ou ambassades, des grandes capitales de la danse ont privé les artistes et les compagnies de danse d'un soutien indispensable en accueil, promotion, développement de tournées et de partenariats en coproduction.

Le RQD participe très activement aux deux manifestations publiques organisées à Montréal et à Québec (août et septembre 2008) contre les compressions de Patrimoine canadien et du ministère des Affaires étrangères, poursuit sur sa lancée durant les campagnes électorales fédérale et provinciale et, finalement, jusqu'à l'adoption, en juin 2009, par la Chambre des communes d'une motion du Bloc Québécois réclamant de porter les budgets du CAC à 300 millions de dollars et de rétablir l'ensemble des programmes d'aide abolis par le gouvernement Harper.

1.1.1 Des interventions concertées

La liste des interventions du RQD est imposante : prises de position publiques dans les médias (communiqués, lettres aux journaux diffusés par le RQD et le Mouvement pour les arts et les lettres); campagne de lettres du RQD aux députés et aux ministres; prises de parole concertées par le RQD d'artistes de la danse lors des manifestations de Montréal et de Québec; rencontres avec des députés des différents partis politiques et avec des ministres de la scène fédérale et provinciale, dont certaines mettront à contribution des artistes de la danse; rédaction, au nom du Mouvement pour les arts et les lettres, d'un mémoire sur le financement public des arts et de la culture pour la Commission permanente des finances de la Chambre des communes (août 2008); rédaction d'un mémoire sur les effets des compressions des programmes sur les compagnies de danse, présenté à la Commission permanente de Patrimoine canadien par la direction du RQD; et conférences téléphoniques bimensuelles avec les collègues de la Coalition canadienne des arts et de la Conférence canadienne des arts.

Quelques résultats

En dépit de la non-reconduction des programmes PromArt et Routes commerciales, la forte mobilisation des artistes et travailleurs culturels du Québec, systématiquement suivie et commentée par les journalistes, a influencé les résultats des élections fédérales et la nomination d'un nouveau ministre à la tête de Patrimoine canadien.

Les interventions publiques du RQD et de membres bien en vue dans la communauté culturelle québécoise tout au cours de l'année (Édouard Lock, Margie Gillis, Anik Bissonnette, Marie Chouinard, Dave St-Pierre, Alain Dancyger et Harold Rhéaume) ont contribué à capter l'attention des élus et de la population québécoise. C'est d'ailleurs sous la pression de l'aile québécoise du Parti libéral et du Bloc Québécois, avec qui des rencontres avaient eu lieu au cours de l'automne 2008, que des travaux de la Commission permanente de Patrimoine canadien auront lieu, en mars 2009, et qu'un rapport issu des audiences rendra compte éloquemment des conséquences pour la danse des compressions effectuées dans les programme d'aide à l'exportation et à la diffusion internationale.

La danse fut plusieurs fois citée en exemple dans les médias pour illustrer les effets des compressions du gouvernement Harper sur la vie des arts et de la culture au pays et sur sa réputation internationale. Rappelons que l'argumentaire répercuté par le RQD dans les médias et sur différentes tribunes, soulignait l'importance de soutenir une institution comme le Conseil des Arts du Canada à la hauteur des 300 millions de dollars promis par le Parti libéral à l'automne 2005. Et davantage, dans l'hypothèse où on lui confierait la gestion des programmes de soutien aux activités d'exportation et de diffusion internationale des artistes et des compagnies de danse du pays.

1.2 D'élections et de budgets

1.2.1 Sur la scène fédérale

Pour la première fois, la question du financement public des arts et de la culture est posée lors du débat des chefs du 30 septembre et du 1^{er} octobre 2008, tous les partis en lice ayant eu avantage à prendre des engagements à cet effet dans leur plate-forme électorale. La direction du RQD, suite à une lettre ouverte dans *Le Devoir*, « Appel à la raison culturelle », est invitée à l'émission de Michel Lacombe sur la Première Chaîne de Radio-Canada pour relancer des représentants des partis en lice sur les compressions dans les programmes de soutien à la diffusion internationale. D'ores et déjà rompu aux campagnes électorales, le RQD redéploie ses outils de mobilisation des membres et relaie, via son site Internet, les résultats de son travail de veille (pétitions à signer, lettres et messages aux candidats en lice, revue de presse, etc.).

Au sein du Mouvement pour les arts et les lettres, la direction du RQD participe à l'élaboration des stratégies (cinq réunions spéciales) et à la rédaction d'une vingtaine de communiqués, lettres aux journaux et aux candidats ministrables. Les actions du Mouvement, et plus particulièrement sa manifestation à Québec autour des compressions du gouvernement Harper, expliquent une couverture de presse exceptionnelle qui, faisant écho au Canada entre décembre et juin 2009, lui ouvriront les portes des bureaux de députés et ministres autour du budget fédéral 2009-2010 et des retombées en juin 2009.

Des réponses à la dizaine de demandes de rencontre du Mouvement avec les candidats en lice, tomberont en place en 2009, notamment avec James Moore. La direction du RQD sera des rencontres avec Lise Zarac (PLC) et Carole Lavallée (BQ), avec Lawrence Cannon, ministre des Affaires étrangères, et Pablo Rodriguez (PLC).

Résultats

Bien que décevantes par rapport aux revendications très spécifiques de la danse (relayées par Alain Dancyger, Margie Gillis et Anik Bissonnette, lors d'une rencontre organisée par Culture Montréal et suivie d'une lettre les rappelant), les annonces du Ministre, en janvier et en juin 2009, augmentent les crédits alloués aux grandes écoles de formation en art, reconduisent la mesure *Un avenir en art*, rétablissent et bonifient le Fonds Espaces culturels pour les deux prochaines années et maintiennent les 25 millions alloués annuellement par Patrimoine canadien au Conseil des Arts du Canada.

1.2.2 Sur la scène provinciale

Les interventions remarquées du RQD et du Mouvement pour les arts et les lettres, entre août et octobre 2008, rejailliront sur la campagne électorale provinciale. La question des compressions du

gouvernement Harper et un contexte de crise financière sans précédent sont à l'agenda d'une première rencontre avec la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, en novembre 2008. Rencontre à laquelle participeront tous les présidents des associations membres du Mouvement ainsi que leurs directions respectives. Entre autres sujets abordés plus spécifiquement par la présidente et la directrice du RQD, la nécessaire reconduction et bonification du Plan d'action internationale ainsi qu'une mesure d'urgence pour compenser les pertes des compagnies de danse avec l'abolition des programmes PromArt et Routes commerciales. Rappelons au passage que le RQD, à la demande du Cabinet, acheminait des données recueillies sur les subventions obtenues par les compagnies de danse auprès du ministère des Affaires étrangères et de Patrimoine canadien, entre 2004 et 2008, ainsi que les résultats de son sondage auprès des compagnies.

Une deuxième rencontre, cette fois en février 2009, entre quelques représentants du Mouvement, dont le RQD, et la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, avait pour but de rappeler la demande du Mouvement, telle que documentée et chiffrée dans son étude actualisée en 2008 (40 millions de dollars d'augmentation au CALQ sur une base récurrente) et envoyée à tous les élus de l'Assemblée nationale en préparation du budget du gouvernement annoncé pour mars 2009-2010. Des lettres de félicitations, réitérant la demande du Mouvement, sont également adressées aux ministres de la Culture, des Finances, du Développement économique et de la Justice.

La direction du RQD sera déléguée par le Mouvement pour assister en huis clos à la présentation du budget 2009-2010 et répondra aux questions des journalistes.

Deux autres rencontres entre des collègues du Mouvement et des élus du Parti Québécois auront lieu autour du budget 2009-2010, rencontres qui donneront lieu à plusieurs questions faisant écho à la demande du Mouvement, lors de l'étude des crédits en culture, en mai 2009.

Pour soutenir le momentum, cinq communiqués, entre novembre 2008 et avril 2009, diffusés par le Mouvement sont relayés et commentés dans les journaux. La directrice du RQD participera à douze réunions statutaires entre le 1^{er} octobre 2008 et le 22 mai 2009.

Résultats

L'engagement public du gouvernement libéral du Québec, et de la ministre de la Culture, contre les compressions du gouvernement Harper, aura des retombées concrètes sur le budget 2009-2010.

Bien que le Conseil des arts et des lettres du Québec n'ait pas obtenu d'augmentation significative pour 2009-2010, il s'est vu doter d'une enveloppe de 3 millions de dollars non récurrents pour pallier les compressions du gouvernement Harper en diffusion internationale. Il est permis de croire que la mobilisation active du RQD et de la communauté de la danse contre les compressions Harper et durant la campagne électorale fédérale, ait contribué à faire tomber en place cette mesure d'urgence. Se sont ajoutés des crédits, non récurrents, de 1,6 millions de dollars pour parer aux effets de la crise financière avec le programme Relance Culture. Placements Culture s'est vu attribué 10 millions de dollars, dont 5 récurrents, ce qui porte à 35 millions de dollars les sommes investies par le gouvernement du Québec depuis la création du programme en 2005.

Devant les pauvres résultats de la danse avec Placements Culture, du reste déjà anticipés dans un avis du RQD à la ministre de la Culture Line Beauchamp, en juin 2005, le Conseil des arts et des lettres sollicitait une rencontre avec le RQD, en juin 2009, dans le but d'explorer des possibilités de susciter une plus grande participation au programme.

1.2.3 Sur la scène municipale

Force est de reconnaître que le travail de représentation du RQD s'en est tenu, en cette année d'élections sur la scène fédérale et provinciale et de préparation des États généraux de la danse, à entretenir les rapports de confiance avec la responsable de la danse au Conseil des arts de Montréal ainsi qu'avec des fonctionnaires du Service du développement culturel de la Ville de Montréal. Ainsi le RQD a-t-il pu maintenir à jour son information sur l'évolution des programmes, des politiques et des dossiers en cours, dont celui des équipements en danse depuis l'étude réalisée par le Forum des équipements sur l'état des lieux de la danse à Montréal en 2007. Soulignons, de façon plus particulière, l'écoute attentive du Service de la Ville dans la planification des travaux au 4^e étage du MAI, ce qui a permis d'éviter la relocalisation de l'équipe du RQD pendant la préparation des États généraux.

1.3 Les Seconds États généraux de la danse professionnelle du Québec

Pour mener à bien à une telle opération, le RQD a pu compter sur le soutien financier et moral de quatre partenaires subventionnaires, grâce au pouvoir de conviction du conseil d'administration du RQD auprès des représentants du Conseil des Arts du Canada et du Conseil des arts et des lettres du Québec. Grâce aussi au travail de représentation de la présidente et de la direction générale auprès du ministère de la Culture, des Communications, de la Condition féminine et à l'adhésion au projet, dès 2006, du Conseil des arts de Montréal.

Depuis le lancement officiel des Grands Chantiers de la danse, en présence de la ministre de la Culture, en octobre 2007, plusieurs rencontres de la direction générale, de la chargée de projet et du président du Comité directeur ont eu lieu avec les représentants du Conseil des arts et des lettres du Québec, du Conseil des Arts du Canada et du Conseil des arts de Montréal, dans le but de faire le point sur l'avancement des travaux des Grands Chantiers de la danse, et dans le dernier droit, afin de les mettre au fait des principales recommandations contenues dans le *Cahier du participant* aux Seconds États généraux de la danse.

La stratégie de communication entourant les Seconds États généraux de la danse avait pour but de créer l'événement en misant sur une communauté déterminée à se donner une vision d'avenir. Ce à quoi feront écho les cinq communiqués diffusés entre octobre 2008 et fin avril 2009 ainsi que la conférence de presse du 15 avril 2009, à l'Édifice Jean-Pierre-Perreault de Circuit-Est centre chorégraphique, à laquelle participaient les cinq présidents des Comités de chantiers, le président du Comité directeur, la présidente et la directrice générale du RQD. Il faut souligner l'apport de Communications Jean-Sébastien Rousseau aux relations de presse et à la rédaction des communiqués, dont deux seront traduits en anglais pour rejoindre les professionnels de la danse du Québec et du Canada ainsi que les principaux médias. La couverture médiatique obtenue autour de la conférence de presse et au terme des Seconds États généraux fut appréciable et a donné la parole à plusieurs artistes et professionnels de la danse.

La Soirée d'ouverture des Seconds États généraux de la danse avait une seule préoccupation : que ce moment en soit un d'affirmation d'une communauté rassemblée autour d'une vision d'avenir à concerter.

Près de 220 personnes ont répondu à l'invitation, dont plus d'une trentaine de partenaires de la danse (présidents et directeurs des Conseils des arts, responsables de programmes, fonctionnaires du MCCCCF, de Patrimoine canadien, du Service du développement culturel de la Ville de Montréal, diffuseurs pluridisciplinaires, directeurs d'associations disciplinaires et de Culture Montréal, personnes des médias, etc.) Aux prises de parole des représentants des Conseils de arts et de la ministre de la Culture s'est ajoutée celle de la communauté de la danse avec la lecture par les cinq présidents des Comités de chantiers de la déclaration d'intentions, *Solidairement nôtres*.

Mentionnons, enfin, la participation aux ateliers des Seconds États généraux de la danse professionnelle du Québec de près d'une vingtaine de représentants des Conseils des arts, du ministère de la Culture, de Patrimoine canadien et du Service du développement culturel de la Ville de Montréal.

1.4 La demande de reconnaissance de l'UDA

En août 2008, le RQD déposait, par l'entremise de l'avocate Lyne Robichaud, une demande d'intervention à la CRAAAP (Commission de reconnaissance des associations d'artistes et des associations de producteurs) en réponse à la demande de reconnaissance des chorégraphes par l'UDA dans le domaine du film, du multimédia et de l'enregistrement d'annonces publicitaires. En janvier 2009, le RQD tenait une rencontre extraordinaire d'information et de concertation avec une trentaine de chorégraphes ayant répondu à l'appel lancé par courriel à plus de deux cents membres exerçant la fonction, suivi d'une centaine de rappels téléphoniques. À l'issue de cette rencontre, un comité restreint composé d'Hélène Blackburn, de Pierre-Paul Savoie et de Louise Fugère fut mis sur pied pour rencontrer l'UDA.

Entre janvier et juin 2009, le comité soutenu par la direction du RQD tiendra cinq séances de travail avec des représentants de l'UDA, dans le but d'en arriver à une entente hors Commission. Celles-ci ne permettant pas d'en arriver, de part et d'autre, à une proposition satisfaisante, l'UDA choisira d'emprunter la procédure fixée par la Loi sur le statut de l'artiste en cas de litige. Ce qui obligera le RQD à convoquer les chorégraphes du RQD pour une nouvelle rencontre extraordinaire au retour des vacances d'été, afin de faire le point sur les suites à donner au présent dossier. À suivre...

2. Concertation disciplinaire

La concertation guide au quotidien le travail de l'équipe et sous-tend toutes les décisions prises par le conseil d'administration. L'année 2008-2009 fut sans contredit, avec la tenue des Seconds États généraux de la danse, le point culminant de la stratégie de concertation et de représentation initiée en janvier 2006 avec les travaux de préfiguration des Grands Chantiers de la danse. En dépit du caractère imposant de la tâche exigée par la préparation des Seconds États généraux de la danse, le RQD a réussi à maintenir ses engagements dans des dossiers qui requièrent un investissement continu, ou une attention particulière. Ainsi en est-il de l'intégration à la vie professionnelle des artistes de la relève, du développement de l'enseignement de la danse à l'école et de l'adhésion de la communauté québécoise de la danse et du RQD à l'Assemblée canadienne de la danse.

2.1 Les travaux des Grands Chantiers

En décembre 2007, le RQD recrute Sophie Préfontaine à titre de chargée de projet des Grands Chantiers de la danse, à laquelle se joignent au printemps 2008 une adjointe à la réalisation, Élise Chouinard, et une adjointe aux recherches, Catherine Lavoie-Marcus. Entre janvier et mars 2008, Sophie Préfontaine, en

collaboration étroite avec la direction générale et le conseil d'administration, procède à la formation du Comité directeur, composé de neuf personnes issues des différents secteurs de la pratique, à l'élaboration des mandats des cinq Comités de chantier¹; et aux choix des présidents et des membres des Comités de chantier.

Les cinq Comités, qui mettent à la tâche une soixantaine de professionnels du milieu, tiennent leurs premières rencontres de travail en mars 2008 et déposent leur rapport final au Comité directeur en décembre 2008. Au total, ils tiendront 57 réunions de travail, animeront 3 tables de consultation, procéderont à 24 entrevues ciblées et contribueront à la réalisation d'une douzaine d'études et de recherche. Plus de 300 professionnels de la danse seront ainsi sollicités et près de 4000 heures de bénévolat auront été investies dans les Grands Chantiers de la danse. Le 18 décembre 2008, les Comités de chantier remettent au Comité directeur leurs 200 recommandations.

2.1.1 Études et recherches des Grands Chantiers

En lien avec les travaux des chantiers, neuf études et trois recherches sont menées par le RQD et les comités de Chantiers. De ces études, six sont achevées en 2008-2009 et rendues accessibles sur le site du RQD; trois autres, sous la responsabilité du RQD, connaîtront leur achèvement en 2009-2010.

1. Le secteur de la danse professionnelle au Québec : structuration, diagnostic, enjeux et pistes de solution

Étude réalisée par les chercheurs Pierre-Olivier Saire et Pascale Daigle de la firme DS 20|07, sous la supervision du Comité de [Infra]structure de la danse, le rapport final est déposé en mars 2009.

2. Étude sur les chorégraphes et la création chorégraphique

L'élaboration de cette étude, l'administration du questionnaire, l'analyse des données ainsi que la rédaction du rapport sont coordonnées par le RQD. Elle sera complétée au printemps 2010.

3. Actualisation du portrait socioéconomique des interprètes

Réalisée en collaboration avec le Chantier Conditions du métier et exigences de l'art, l'étude conduite par le RQD auprès de plus 500 interprètes est en voie d'être complétée.

4. Portrait et analyse des ressources financières des organismes (production, diffusion et services) en danse au Québec

La réalisation de cette étude a été confiée par le RQD à Myriam Grondin, conseillère et chargée de projet dans le milieu des arts et de la culture. Le rapport final est déposé au RQD en février 2008.

5. Portrait de la répartition du financement public (fonctionnement, projets et bourses) pour les organismes, compagnies et créateurs en danse pour la période 2004-2008

Sous la supervision du RQD, la réalisation de ce portrait a été confiée à Marc Beaulieu, étudiant au DESSGOC de HEC Montréal, avec le soutien de l'Alliance de recherche universités-communautés (ARUC) et HEC Montréal (gestion des organismes culturels). Des tableaux statistiques et des rapports sont remis au RQD en septembre 2008.

¹ Relève disciplinaire : continuité et mutation, Paradoxes et défis de la main-d'œuvre qualifiée en danse, Conditions du métier et exigences de l'art, Consolidation et régénérescence de l'[infra]structure de la danse et Territoires de la danse : ancrage et nomadisme.

6. *Portrait des travailleurs culturels en danse : analyse des facteurs d'attraction et de rétention*

Sous la supervision du RQD, la réalisation du portrait a été confiée à Pascale Landry, étudiante à la maîtrise en sciences option Management de HEC Montréal, avec le soutien de l'Alliance de recherche universités-communautés (ARUC) et HEC Montréal (gestion des organismes culturels). Les résultats sont présentés aux comités des Chantiers Main-d'œuvre et Conditions de pratique, en novembre 2008.

7. *Généalogie et continuum artistique de la danse professionnelle au Québec*

Entre mai et octobre 2008, Catherine Lavoie-Marcus, stagiaire affectée aux recherches des Grands Chantiers, grâce à une subvention du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRHC), travaille à l'établissement d'une première chronologie comparée de la danse au Québec. Pour l'encadrer dans ce travail de recherche initié par le Comité Territoires de la danse, elle bénéficie des conseils de Michèle Febvre, Philip Szporer et Clothilde Cardinal. Entre octobre 2008 et mars 2009, Catherine Lavoie-Marcus, bénéficiaire d'une subvention salariale d'Emploi-Québec, finalise une première version de la Toile-mémoire de la danse au Québec dévoilée à la Soirée d'ouverture des Seconds États généraux de la danse. Une deuxième étape de recherche s'impose en vue d'une publication et d'une diffusion large de ces deux œuvres de mémoire.

8. *Charte de compétences – directeur des répétitions dans le domaine de la danse*

Sous la coordination de Pierre Morin, consultant en formation, six répétiteurs/répétitrices participent à l'élaboration de cette charte de compétences, avec le soutien du Conseil québécois des ressources humaines en culture (CQRHC). Une version définitive est déposée au RQD à l'hiver 2009.

9. *Actualisation du Portrait de la situation de la main-d'œuvre dans les organismes de danse*

Sous la direction de la consultante Line Côté, auteure de l'étude réalisée par le RQD en 2005, *Portrait de la situation de la main-d'œuvre dans les organismes de danse et diagnostic des besoins de formation continue du secteur de la danse*, le comité du Chantier Main-d'œuvre en actualise les constats et les recommandations. La réalisation de cette étude est soutenue par le Conseil québécois des ressources humaines en culture (CQRHC).

10. *La relève disciplinaire en danse, une enquête sur les générations de la danse*

Une enquête qualitative sur le processus de la relève disciplinaire en danse professionnelle au Québec est menée par le comité du Chantier Relève disciplinaire, entre juin et août 2008, sous forme d'entrevues avec 22 praticiens ciblés en fonction de la diversité et de la complémentarité des expériences. Les propos recueillis sous le sceau de la confidentialité sont traités par Anouk Leblanc-Dominguez du RQD, selon une grille d'analyse qui guidera les travaux de réflexion du Chantier Relève disciplinaire.

11. *Traits identitaires de la danse au Québec*

Cette recherche, initiée par le Chantier Territoires de la danse, vise à définir les visages identitaires de la danse professionnelle du Québec. Près de 125 praticiens ont été invités à répondre à un questionnaire accessible sur le site Survey Monkey. La collecte et l'analyse des données s'est effectuée, en juillet et août 2008, par Catherine Lavoie-Marcus, adjointe aux recherches des Grands

Chantiers de la danse. Le rapport est remis aux comités des Chantiers Territoires de la danse et Conditions de pratique, en septembre 2008.

12. Mission et besoins des écoles de niveau loisir et préparatoire en danse

Dans le but de mieux circonscrire les mandats et les besoins de ces organismes et institutions dans l'esprit d'un continuum de formation, le Comité Main-d'œuvre mène une consultation écrite auprès d'une dizaine d'écoles membres du Réseau d'enseignement de la danse (RED) ou soutenues par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Les résultats sont soumis, au cours de l'automne 2008, à la Table de réflexion et de concertation sur les besoins de formation initiale de niveau supérieur en danse au Québec, supervisée par le Comité Main-d'œuvre.

2.1.2 Les travaux du conseil d'administration

De par la structure de gouvernance des Grands Chantiers de la danse, le conseil d'administration du RQD délèguait au Comité directeur, dont les membres devaient l'objet de son approbation, la conduite de l'ensemble des travaux. Chaque étape, cependant, devait faire l'objet de recommandations du Comité directeur au conseil d'administration responsable de la gestion financière du projet et du caractère transparent et démocratique de la démarche de consultation, de concertation et de prise de décision sous-tendant l'ensemble des Grands Chantiers de la danse.

Il lui revenait donc de fixer les règlements et les procédures des Seconds États généraux de la danse. Ceux-ci visent à réguler les débats sur les propositions en ateliers et en assemblée plénière, ainsi qu'à répartir équitablement le poids du vote entre quatre collèges électoraux. Ces règlements et procédures, établis avec l'aide de la consultante Nicole Lacelle, ont été présentés et adoptés par les membres à l'assemblée générale annuelle du RQD du 19 octobre 2008.

Par la suite, il établira la grille des tarifs d'inscription aux États généraux, avec le souci de respecter la capacité financière des individus et des organismes œuvrant professionnellement en danse, et approuvera le plan de déroulement des ateliers proposé par la chargée de projet. Sur une journée et demie, le plan permettra aux délégués de participer à trois ateliers thématiques sur cinq. Lui reviendra également la responsabilité de former un Comité de synthèse constitué de cinq personnes responsables de l'analyse et du traitement des recommandations qui, issues du travail en atelier, se retrouveront dans le *Cahier de propositions* destiné aux délégués en assemblée plénière. Ce comité sera approuvé par vote à l'ouverture des Seconds États généraux de la danse.

Une dernière préoccupation du conseil d'administration du RQD était d'ouvrir les Seconds États généraux à l'ensemble de la communauté professionnelle de la danse, d'où la formation d'un comité d'accréditation chargé de traiter les demandes d'inscription des non-membres en se basant sur les règlements des États généraux et les critères d'adhésion des membres professionnels et corporatifs du RQD. Aucune demande, toutefois, n'a justifié d'y faire appel.

2.1.3 Les travaux du Comité directeur

Pour traiter les 200 recommandations déposées par les Comités de chantier, le Comité directeur s'est réuni à quatre reprises avec l'objectif d'en retenir une soixantaine. La méthode proposée par Nicole Lacelle permettait de traiter l'ensemble des recommandations selon une grille d'évaluation et de notation

retraçant le cheminement de chacune au cours des quatre séances de travail. Certaines furent éliminées ou fusionnées pour éviter les doublons, d'autres se sont retrouvées dans la Déclaration d'intentions de la communauté; d'autres, enfin, furent confiées au conseil d'administration du RQD pour un examen plus approfondi. Au final, les 79 recommandations qui se retrouvent dans le *Cahier du participant* des Seconds États généraux ont été présentées au conseil d'administration qui les a approuvées intégralement.

2.2 Les Seconds États généraux de la danse professionnelle du Québec

La préparation des États généraux, défi d'équipe s'il en est un, s'est amorcée au retour des vacances d'été, pour connaître une période de forte intensité à partir de janvier 2009.

2.2.1 Les ateliers des Seconds États généraux

Les ateliers se sont déroulés toute la journée du vendredi 24 avril et en matinée le samedi 25 avril 2009 et ont enregistré 633 inscriptions. Des quinze ateliers prévus au départ, dix ont été ajoutés en raison du nombre élevé de délégués. Les ateliers sur la *Relève* et sur la *Main-d'œuvre* ont été les plus courus avec six ateliers chacun, suivi de *Conditions de pratique*, cinq ateliers, d'*[Infra]structure*, quatre ateliers et, enfin, de *Territoires de la danse* avec trois ateliers. Les vingt-cinq ateliers comptaient en moyenne vingt-six participants. Ils ont été animés par neuf tandems d'animateurs/secrétaires-rédacteurs encadrés par Nicole Lacelle, présidente d'assemblée. Dans les ateliers, la parole a circulé librement entre les délégués, sans égard particulier à leur secteur, leur âge, leur notoriété ou leur position dans le milieu. Les échanges ont été respectueux, francs, animés parfois, mais toujours disciplinés. Y ont participé, comme observateurs, plusieurs représentants des instances gouvernementales et subventionnaires ainsi que d'autres organisations culturelles du Québec et du Canada.

2.2.2 L'assemblée plénière

Elle s'est déroulée le dimanche 26 avril 2009 de 9 h 30 à 18 h, après que le Comité de synthèse ait remis vers minuit, le samedi soir, ses dernières recommandations, et que trois membres de l'équipe du RQD ait planché jusqu'aux petites heures du matin sur le *Cahier des propositions*. Nicole Lacelle a été désignée pour présider l'assemblée plénière ainsi que le secrétaire, Robert Gagné, et deux scrutateurs, Dominic Simoneau et Claudia St-Georges, membres de l'équipe du RQD. Grâce à la grande expérience de Nicole Lacelle, l'assemblée plénière est arrivée à disposer de 102 propositions, en adoptant en bloc à la fin de l'assemblée, 44 propositions ayant fait consensus au sein du Comité directeur et du Comité de synthèse. En résumé :

- des 38 propositions à discuter : deux ont été rejetées, trois adoptées et 33 adoptées amendées;
- la déclaration d'intentions *Solidairement nôtres* a été adoptée à l'unanimité;
- les 44 propositions identifiées comme consensuelles par le Comité directeur et le Comité de synthèse ont été adoptées en bloc;
- des 20 nouvelles propositions issues des ateliers : trois ont été rejetées, deux adoptées amendées et quinze adoptées.

À la clôture de l'assemblée, les délégués et les observateurs se sont spontanément levés, et d'un bloc, pour s'applaudir avec enthousiasme, durant de longues minutes. S'exprimait collectivement la fierté d'avoir relevé un tel pari de concertation.

2.3 L'intégration professionnelle de la relève

Danse Transit

Pour une cinquième année consécutive, le RQD participait aux travaux du comité organisateur de l'événement *Danse Transit : un tremplin pour la relève*. Mis sur pied par le Centre de ressources et transition pour danseurs (CRTD), cet événement, auquel le coordonnateur du développement professionnel Dominic Simoneau participe, réunit une soixantaine de finissants et de jeunes diplômés des écoles de formation professionnelle en danse de Montréal, Québec et Ottawa. Danse Transit leur permet d'acquérir des connaissances qui favoriseront la gestion de leur carrière et leur insertion sur le marché du travail.

Outiller la relève artistique montréalaise

Dans la poursuite de la participation du RQD au comité de pilotage *Outiller la relève artistique montréalaise* (ORAM), mis en place par le Forum jeunesse de l'île de Montréal et le CAM, le Regroupement continue d'être proactif en invitant les professionnels de la relève à faire partie de comités et de tables de consultation disciplinaire. Au cours de l'année 2008-2009, certains d'entre eux ont été appelés à faire partie du comité des 5 à 7 du RQD, une activité de réseautage à laquelle les jeunes professionnels de la danse et les finissants des écoles professionnelles de danse participent de plus en plus. Le RQD a également profité du soutien d'ORAM pour la réalisation d'une activité de réseautage (*les États seconds*) durant les Seconds États généraux de la danse. Dans la formation des Comités de chantiers et la composition des tables de consultation, le RQD a veillé à ce que les artistes de la relève aient leur place.

Accueil des finissants des écoles professionnelles de danse

Chaque année, le RQD reçoit avec grand plaisir les finissants de LADMMI. L'objectif : leur faire connaître l'association, sa mission, ses axes d'intervention, ses programmes de formation continue et de perfectionnement, ses services, ses critères d'adhésion. Cette visite devenue annuelle au fil des ans a pour but de faciliter leur intégration au RQD et, partant, à la communauté de la danse professionnelle du Québec.

2.4 Les travaux du comité de spécialistes en enseignement de la danse à l'école

Pour voir à la préparation du volet d'activités offertes aux spécialistes de l'enseignement de la danse à l'école, au Congrès 4 Arts, un événement bisannuel organisé par les associations de spécialistes en enseignement de la musique, des arts plastiques et du théâtre, le conseil d'administration du RQD en confiait le mandat au Comité Danse constitué de Maryse Ancil, Irène Galesso, Suzanne Gagnon et Nicole Turcotte. Le Congrès 4 Arts 2008, qui s'est tenu du 13 au 16 novembre 2008 à Trois-Rivières, proposait une centaine d'ateliers et une panoplie d'autres activités qualifiées d'incontournables par le comité organisateur du Congrès dont faisait partie les membres du Comité Danse. À son crédit, plus d'une dizaine d'ateliers donnés par des artistes et des pédagogues de première classe (Nicole Harbonnier, Marie Béland, Beverley Aitchison, Marie-Eve Albert, Josée Mayrand, Zab Maboungou, Christiane Miron, Mélanie Hachée, France Pépin, Diane Thibodeau et Lucie Vigneault), et quelques activités audacieuses, dont *Danse in situ* du RQD coordonné par Katya Moutagnac. À cela est venu s'ajouter le déjeuner du samedi matin, conjointement organisé par le Département de danse de l'UQAM et le RQD représenté par sa directrice, alors que deux prix *Hommage* et *Relève* étaient décernés à des enseignantes émérites : Caroline Paré (enseignante au Collège de Champigny de Québec) et Stéphanie Connors (enseignante à l'école secondaire Lucien-Pagé de Montréal) Pour souligner ces distinctions, le RQD diffusait la nouvelle à ses membres et partenaires et adressait deux lettres de félicitations aux lauréates ainsi qu'aux directions de écoles ainsi distinguées.

La contribution du RQD consistait essentiellement à apporter un soutien technique au Comité Danse en gestion et en diffusion des informations, bien qu'il fut appelé à le représenter auprès des autres associations de spécialistes en enseignement des arts à l'école quand il s'est agit de prendre des décisions de nature financière, organisationnelle et politique. Au cours de l'année 2008-2009, la direction du RQD a été sollicitée à plusieurs reprises par les présidents des trois autres associations, dans le but de revoir l'organisation du Congrès 4 Arts, le partage des tâches et des responsabilités, ainsi que la gestion des inscriptions, des dépenses et des revenus rattachés à l'événement. Plus largement, à défaut de pouvoir compter sur une association des enseignants de danse, la direction du RQD est appelée à relayer très régulièrement les nombreuses informations et invitations provenant du ministère de l'Éducation, du Sport et du Loisir et des autres associations, concernant des rencontres statutaires, des réunions de planification et de stratégie, des jurys, des prises de parole ou de position.

Force est d'admettre que ce système ne favorise pas les communications et les prises de décision rapides. Après discussions avec les membres du Comité Danse, il fut convenu de les aider à mettre sur pied une association en bonne et due forme, ce à quoi travaille actuellement Nicole Turcotte avec le soutien du consultant recommandé par le RQD : Robert Gagné. Un dossier à suivre en 2009-2010.

2.5 Un dialogue à poursuivre entre le RQD et le CDA-ACD

À l'instigation du RQD, et devant la nécessité de concerter les forces et les voix de la danse professionnelle du Québec et du Canada, un comité paritaire RQD/CDA-ACD était mis sur pied au printemps 2005. Ses travaux ont donné lieu à des activités conjointes de représentation auprès du Service de la danse et du conseil d'administration du CAC, en 2006 et 2007.

À l'automne 2007, le CDA-ACD suspendait les travaux du comité évoquant le manque de ressources financières mais d'autres raisons seront par la suite exposées, dont le malaise des administrateurs du conseil national à admettre que le RQD ait un statut particulier.

En avril 2008, le CDA-ACD invitait le RQD à rencontrer, à Toronto, des membres de son conseil national, dans le but de trouver une solution à la faible représentation des professionnels de la danse du Québec au sein du CDA-ACD et à la non-adhésion du RQD. À l'issue de cette rencontre, à laquelle participaient des administrateurs du conseil d'administration du RQD (Susan Alexander, Kathy Casey et George Krump) ainsi que la directrice générale et le responsable de la gestion financière du RQD, Robert Gagné, il fut convenu de se revoir en septembre 2008, après avoir soumis au conseil d'administration la demande du CDA-ACD. Celle-ci consistait à obtenir l'appui du RQD dans une campagne de recrutement ciblant uniquement les compagnies et les organismes de danse du Québec et, si possible, l'adhésion du RQD.

En dépit des efforts tentés de part et d'autre au cours de 2008-2009 (deux rencontres en cours d'année, échanges de courrier entre les directions, discussions au sein des conseils d'administration des deux associations, rencontre du RQD avec des membres québécois du CDA-ACD), le conseil d'administration du RQD, à sa séance de mai 2009, votait à neuf administrateurs contre un pour la non-adhésion du RQD à l'Assemblée canadienne de la danse. Il convenait, toutefois, de ne pas intervenir dans la campagne de recrutement du CDA-ACD auprès des compagnies de danse du Québec et d'organiser une séance d'information et de consultation de ses membres dans les mois à venir.

Aux fins d'une représentation forte et concertée des communautés de la danse professionnelle au pays, le RQD croit important de poursuivre la réflexion avec le CDA-ACD, dans le but de trouver des modes de collaboration qui soient adaptés à sa vie démocratique, à ses pratiques de consultation et de mobilisation de ses membres ainsi qu'à son travail de représentation sur la scène fédérale. Après maintes discussions, le RQD croit toujours en la nécessité, comme il le faisait déjà valoir en 2004, de revoir la structure actuelle du CDA-ACD, de sorte que ses instances démocratiques puissent reconnaître et profiter pleinement du poids des associations, de leurs connaissances des milieux qu'elles représentent et travaillent à mobiliser et concerter autour d'enjeux communs.

3. Concertation interdisciplinaire

Défendre la place des arts et de la culture dans la société et la nécessité d'un financement public à la hauteur des exigences des artistes et travailleurs culturels requiert des interventions à longue portée et largement concertées. Dans la conjoncture actuelle, particulièrement instable sur la scène politique, et où les valeurs dominantes sont au clientélisme et au consumérisme, nombre d'acquis des milieux culturels sont menacés. Les groupes de pression et les coalitions se multiplient, au Québec et au Canada, et tendent de plus en plus à faire front commun, d'où la participation active du RQD aux travaux de trois grandes coalitions dont il est fait état au chapitre de la représentation sur la scène fédérale et provinciale : le Mouvement pour les arts et les lettres du Québec, la Coalition canadienne des arts et la Conférence canadienne des arts.

Le RQD est aussi appelé à siéger à des comités et des tables de concertation pluridisciplinaires sur des enjeux de formation et de perfectionnement des ressources humaines en culture, de santé et de sécurité au travail, d'éducation artistique à l'école et, depuis peu, de relations de travail avec les modifications apportées à la Loi sur le statut de l'artiste, en juin 2009.

3.1 Conseil québécois des ressources humaines en culture (CQRHC)

Lors de l'Assemblée générale du CQRHC de juin 2008, la directrice du RQD était cooptée au conseil d'administration du CQRHC pour un mandat d'un an, à titre de représentante du collège musique, danse, théâtre, cirque. En 2009-2010, elle participait à quatre séances du conseil d'administration ainsi qu'à l'assemblée générale de juin 2009 où elle fut élue pour un mandat de 2 ans. Elle siègera également, à titre de secrétaire, au conseil de direction du CQRHC.

Quant au coordonnateur du développement professionnel, il participait, à l'hiver 2009, à deux rencontres de validation d'un nouveau portail de collaboration mis en place par le CQRHC : lefilon.qc.ca et, aussi, à l'assemblée générale annuelle de juin 2009.

3.2 Comité de formation continue arts et culture

La directrice du RQD représente le secteur de la danse au Comité de formation continue de l'île de Montréal, depuis deux ans, à la demande des autres partenaires autour de la table. Trois réunions ont lieu, chaque année, afin de valider le calendrier des opérations et de voir à la bonne gestion des fonds affectés par Emploi-Québec aux projets soumis par les associations disciplinaires et les organismes du secteur. Il revient, par ailleurs à Dominic Simoneau, coordonnateur du développement professionnel au RQD, de préparer un plan d'action annuel et de recommander les projets jugés prioritaires en fonction des fonds disponibles. Lui incombe également le rôle d'intermédiaire entre Emploi-Québec et les organismes du secteur, rôle qui

consiste à leur transmettre les informations pertinentes et à répondre à leurs questions concernant l'élaboration des projets de formation qu'ils désirent soumettre.

3.3 Table de concertation paritaire en santé et sécurité

La Table de concertation paritaire en santé et sécurité du travail du domaine des arts de la scène a été créée en 2005 pour donner suite aux recommandations énoncées dans le plan d'action pour l'amélioration des conditions socioéconomiques des artistes *Pour mieux vivre de l'art*, rendu public en juin 2004 par le MCCCCF. La Table réunit des représentants d'associations d'artistes, des techniciens de scène, des producteurs, des diffuseurs, ainsi que des chercheurs et des représentants de la CSST et du MCCCCF. Elle a comme objectif de trouver, définir et mettre en œuvre des moyens pour soutenir les employeurs et les travailleurs dans l'élimination des dangers pour la santé et la sécurité des travailleurs des arts de la scène. Le RQD y est représenté par Dominic Simoneau.

En 2008-2009, les travaux de la Table ont permis de valider le contenu du guide de prévention *Quand la prévention entre en scène, chacun a son rôle à jouer*. Lancé en février 2009, le guide fournit tous les renseignements pertinents pour faciliter l'intégration de mesures de prévention à la gestion courante des activités des organismes des arts de la scène. Plus tard en juin, les membres de la Table ont pris connaissance des travaux du comité de rédaction du *Plan d'action en santé et sécurité pour le secteur des arts de la scène*. Ce plan d'action repose sur les recommandations énoncées dans *Les risques du métier dans le domaine des arts de la scène*, une étude publiée par l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité du travail en avril 2008. Sa mise en œuvre sera effectuée par les associations et les organismes membres de la Table, et vise une meilleure intégration de la santé et sécurité et la prévention des accidents et des maladies professionnelles par le milieu.

3.4 Concertation des spécialistes en enseignement des arts à l'école

Le RQD, qui regroupe les spécialistes de l'enseignement de la danse à l'école, est appelé à participer à des rencontres réunissant les présidents des autres associations de spécialistes en enseignement des arts à l'école, notamment avec le ministère de l'Éducation, du Sport et du Loisir sur des questions reliées au mois de la Culture, au programme La Culture et à l'école, aux Prix Essor, etc. D'autres réunions, convoquées par les présidents des associations, visent à concerter les forces et les voix dans des actions de représentation qui, découlant des changements au régime pédagogique, ont des effets sur la qualité des enseignements en arts et sur les modes d'évaluation des élèves. Dans la mesure du possible, ce sont des enseignants du Comité danse qui participent à ces rencontres, plus particulièrement Suzanne Gagnon et Nicole Turcotte. Devant un problème d'indisponibilité ou d'inconfort par rapport aux décisions à prendre, la directrice générale du RQD prend le relais.

Au cours de l'année, la directrice du RQD a été consultée sur le projet d'un nouveau protocole d'entente liant les quatre associations dans l'organisation et la gestion du Congrès 4 Arts. Bénéficiant du concours et de l'expertise de Nicole Turcotte, le RQD a pu répondre adéquatement à cette demande.

Même si le RQD a à cœur la défense d'une meilleure place pour l'enseignement de la danse dans le cursus scolaire des élèves et des étudiants du Québec, il ne peut se substituer aux spécialistes de l'enseignement de la danse à l'école dans des prises de décision qui exigent une connaissance fine du système scolaire, du régime pédagogique actuel et des incidences des décisions prises par le MELS et le MCCCCF concernant

l'accessibilité des élèves du Québec aux arts et à la culture. Le projet d'une association des enseignants de la danse à l'école a mérité, cette année, l'attention et le soutien du RQD.

3.5 Les travaux du comité L'Allier

En juin 2009, le RQD était invité à participer à une rencontre d'information sur les travaux du comité présidé par M^e Jean-Paul L'Allier mandaté pour examiner l'application des deux lois sur le statut de l'artiste. À l'issue de cette rencontre, le RQD rencontrait le secrétaire de ces travaux lancés par le MCCCCF, Gaétan Patenaude, afin d'évaluer la pertinence de participer à ces travaux, étant donné que le RQD n'est ni une association d'artistes, ni une association de producteurs, au sens de la Loi sur le statut de l'artiste. Après discussion, il fut convenu que le RQD assiste à une deuxième rencontre convoquée par le comité L'Allier en septembre 2009, à l'issue de laquelle la direction du RQD faisait valoir auprès de Gaétan Patenaude, puis de monsieur Jean-Paul L'Allier, son inconfort lié au statut atypique du RQD et au fonctionnement particulier de la danse en matière de relations de travail. Sur ce, il fut convenu que le comité organise une rencontre avec des professionnels du secteur de la danse qui devrait se tenir en novembre 2009.

3.6 Adhésion à d'autres organismes

Le RQD est membre du comité consultatif des arts de la scène de l'Observatoire en Culture, de Culture Montréal, de la Coalition canadienne pour la diversité culturelle, de l'organisme Les Arts et la Ville, et est partenaire de l'ARUC, un groupe de recherche des HEC sur les crises financières dans les organismes artistiques, avec qui le RQD a développé un partenariat fructueux autour du projet des Grands Chantiers de la danse professionnelle au Québec.

3. VALORISATION DE LA DISCIPLINE



III. VALORISATION DE LA DISCIPLINE

Dans le Plan stratégique 2005-2008, le RQD cible la **valorisation de la discipline** comme l'un de ses cinq domaines d'intervention. Trois champs d'action sont mis de l'avant :

- le soutien au travail de représentation;
- la promotion de la danse sur diverses tribunes;
- la mise en valeur de l'apport spécifique de la danse à la vie culturelle.

1. Les Seconds États généraux de la danse

Les efforts en valorisation de la discipline se sont principalement concentrés autour des Seconds États généraux de la danse. Rappelons qu'en novembre 2008, l'équipe et le conseil d'administration du RQD avaient décidé de reporter la 5^e édition de *Pas de danse, pas de vie!* en 2010, puisque les ressources humaines et matérielles du RQD ne lui permettaient pas de mener à bien cette activité de valorisation en même temps que les États généraux.

Au nombre des activités au programme des États généraux, c'est la Soirée ouverture qui a sans doute le plus fortement contribué à la valorisation. Que l'on pense à la lecture de la déclaration d'intentions par les cinq présidents des Chantiers, à la présentation par seize interprètes de toutes les générations de *Rencontres revisitées* d'Alain Francoeur et au dévoilement de la Toile-mémoire de la danse au Québec, un projet initié par le chantier Territoires de la danse, réalisé par Catherine Marcus-Lavoie avec le concours de Michèle Febvre, Philip Szporer et plusieurs autres personnes ayant contribué à l'histoire de la danse professionnelle du Québec. Il faut aussi souligner, en clin d'œil à *Pas de danse, pas de vie!*, la réalisation d'une nouvelle Trace chorégraphique par Françoise Sullivan qui a été peinte devant deux lieux associés aux États généraux, le *840 Cherrier* et l'Édifice Jean-Pierre-Perreault de Circuit-Est centre chorégraphique. C'est devant ce lieu que la Trace a été inaugurée, le 23 avril 2009, devant les photographes des principaux médias venus croquer sur le vif la créatrice de la Trace en compagnie d'Anik Bissonnette et d'invités d'honneur de la Soirée d'ouverture : Simon Brault, vice-président du Conseil des Arts du Canada, Yvan Gauthier, président-directeur général du Conseil des arts et des lettres du Québec, Louise Roy, présidente du Conseil des arts de Montréal et Christine St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec.

2. Relations avec les médias

En 2008-2009, les relations avec les médias ont principalement porté sur les Grands Chantiers de la danse et les Seconds États généraux. À cet effet, le RQD a retenu les services de Communications Jean-Sébastien Rousseau pour le soutenir dans l'élaboration d'une stratégie médiatique et la rédaction des communiqués de presse. Cinq communiqués de presse et une convocation médiatique sont rédigés et diffusés entre le 20 octobre 2008 et le 28 avril 2009. Deux portent sur les travaux des Grands Chantiers, et trois autres sur les États généraux. Deux sont traduits en anglais, mais tous les communiqués bénéficient d'un large envoi. Une conférence de presse est organisée le 15 avril 2009 et attire un nombre appréciable de représentants des médias écrits et électroniques. Un travail de relations de presse est également nécessaire pour la séance photo du 23 avril 2009, à l'occasion de la Soirée d'ouverture devant l'édifice Jean-Pierre-Perreault. Compte tenu de la nature de l'événement qui ne semble pouvoir intéresser que les gens de la danse, et étant donné la réduction inquiétante des espaces dédiés aux arts et à la culture dans les médias, le bilan médiatique des Seconds États

généraux, au final, est plus qu'honorable. En effet, le RQD a donné de nombreuses entrevues en français et en anglais, tant dans les médias électroniques qu'écrits, et ce, aussi bien dans le cadre d'émissions spécialisées que généralistes.

Soulignons enfin que le RQD a publié trois autres communiqués au courant de 2008-2009 : l'un sur les compressions du gouvernement Harper en culture (bilingue), un autre sur les élections au Québec et un dernier sur le prix Denise-Pelletier remis à Anik Bissonnette.

2.1 Bilan médiatique des États généraux de la danse

10 mentions de l'événement (radios, télévisions, journaux)

- Info 690 am Radio, 15 avril 2009
- SRC Première Chaîne, *Info-culture*, 23 avril 2009
- CKUT, *Café*, 23 avril 2009
- CTV News Television, 23 avril 2009
- CBC News Television, 23 avril 2009
- (2) Le Devoir, 16 et 24 avril 2009
- (3) La Presse, 16, 24 et 25 avril 2009

14 Reportages et entrevues (radios, journaux)

- Lorraine Hébert, SRC Première Chaîne, *Ouvert le samedi*, 11 avril 2009
- Lorraine Hébert, SRC Première Chaîne, *Info-culture*, 15 avril 2009
- Lorraine Hébert et Anik Bissonnette, SRC Première Chaîne, *Désautels*, 15 avril 2009
- Lorraine Hébert et Sylvain Émard, CBC Radio One, *Homerun*, 15 avril 2009
- Anik Bissonnette, Radio Boomer, *bulletin de nouvelles*, 15 avril 2009
- Lorraine Hébert, Voir, *Se pencher sur l'avenir*, 16 avril 2009
- Lorraine Hébert, Le Devoir, Le milieu québécois de la danse se penche sur son avenir, 16 avril 2009
- Entrevues multiples, La Presse, *Tous pour un et un pour tous*, Stéphanie Brody, 16 avril 2009
- Anik Bissonnette, The Gazette, *Dance conference opens*, 24 avril 2009
- Ginette Laurin, SRC Première Chaîne, *Vous êtes ici*, 28 avril 2009
- Lorraine Hébert et Anik Bissonnette, SRC Première Chaîne, *Désautels*, 29 avril 2009
- Reportage, CKUT, *Café*, 16 avril 2009
- Reportage, CISM, *Petits dessous assortis*, 29 avril 2009
- Reportage, Le Journal de Montréal, 24 avril 2009

4 bilans des États généraux de la danse (radios, journaux, Web)

- CKUT, *Café*, 26 avril 2009
- Le Devoir, Des États généraux de la danse sans faux pas, 28 avril 2009
- Voir.ca (Blogue), Billet de Fabienne Cabado sur l'événement, 28 avril 2009
- Patwhite.com, mise en ligne du communiqué bilan et de la déclaration d'intentions, 29 avril 2009

Et, enfin : un dossier sur les conditions de la danse à Québec, dans *Le Soleil*, et une table ronde sur la danse au Québec avec, entre autres, Lorraine Hébert et Sylvain Émard à *Je l'ai vu à la radio* de la SRC, Première Chaîne, le 25 avril 2009.

3. Placement publicitaire

Le RQD a effectué un total de dix placements publicitaires en 2008-2009. Pour rejoindre le milieu de la danse professionnelle canadienne en vue des Seconds États généraux, **deux** publicités son parus dans le magazine *Dance Current*. **Sept** autres publicités sont parues dans le *Voir Montréal*, le *Voir Québec* et *Le Devoir*, dont une bannière Web animée annonçant les États généraux à la une de la page Culture du site Internet du *Devoir* pendant tout le mois d'avril. En outre, **un** autre placement publicitaire a été acheté dans le Cahier spécial du *Devoir* sur les Prix du Québec afin de souligner l'attribution du prix Denise-Pelletier à Anik Bissonnette.

4. Le Prix Denise-Pelletier

En 2007, à la demande expresse de la directrice générale et artistique de l'Agora de la danse, le RQD, par l'entremise de sa directrice générale, rédigeait une lettre d'appui à la candidature d'Anik Bissonnette au prix Denise-Pelletier. Le caractère exceptionnel de cette contribution, en l'absence d'une politique du RQD en la matière, s'est appuyée sur deux raisons : la fonction de présidente exercée par Anik Bissonnette depuis 2004 et le fait qu'aucune interprète de danse ne fasse encore partie de liste des lauréats en arts de la scène. C'est avec grande fierté que le RQD apprenait, en novembre 2008, que ce prix prestigieux lui était décerné. Le RQD était présent à la cérémonie de remise des prix au Salon rouge de l'Assemblée nationale, le 19 novembre 2008, et a fait paraître un communiqué pour féliciter publiquement la lauréate.

5. Les Prix Essor

Depuis 2000, le RQD participe, ou est représenté, au Gala annuel de remise des prix nationaux Essor, une initiative soutenue conjointement par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec. Depuis, chaque année, le RQD contribue financièrement (400 \$), au même titre que les trois associations de spécialistes en enseignement des arts à l'école, à la remise du prix Éducation artistique décerné par un jury national dont fait partie Suzanne Gagnon depuis 2005. Cette année, le prix Éducation artistique était décerné à l'École secondaire Saint-Maxime de la Commission scolaire de Laval pour la réalisation de *Quand mon image embellit les lieux*, un projet en arts plastique destinés aux élèves de 4^e et de 5^e secondaire, sous la direction de l'enseignant Marc Laforest.

4. INFORMATION ET COMMUNICATIONS



IV. Information et communications

Le travail d'information et de communication est au coeur des interventions du RQD. Par la cueillette, le traitement, la rédaction et la circulation d'un volume important d'informations, le Service des communications du RQD, en complicité étroite avec la direction générale, a un champ d'action qui touche aux cinq axes du Plan stratégique du RQD. Il contribue ainsi à animer la vie associative, à valoriser la danse et ses artistes, et à soutenir activement les efforts de concertation, de mobilisation et de représentation du RQD. En soutien au travail de la direction, il a rédigé des lettres et préparé des dossiers sur différents sujets, a mis en place des outils de sondages pour les Grands Chantiers et réalisé des outils d'animation pour le Rendez-vous annuel des membres 2008 ainsi que pour les ateliers des États généraux. Deux recherches portant sur l'actualisation de la situation socioéconomique des interprètes et la profession de chorégraphe ont été mises en route et devraient être complétées au cours de 2009-2010.

En 2008-2009, le Service des communications a mis en place une stratégie de communication visant à intégrer les dossiers courants et les activités régulières du RQD aux Grands Chantiers de la danse et aux États généraux. Mis en place à l'été 2008, le plan de communication visait à maximiser l'efficacité et la cohérence des activités du Service. Les axes d'intervention par projet étaient les suivants :

Projets	Axes de communication
Communications régulières	Le RQD : l'espace, l'antenne et la voix des professionnels de la danse au Québec
Grands Chantiers	Bâtir un avenir pour la danse
États généraux	Une rencontre avec l'Histoire
<i>Pas de danse, pas de vie!</i>	La danse, un art public

4.1 Les outils de communication

Les outils de communications mis en place ont pour objectifs de répondre, dans un double mouvement, à deux publics cibles : les membres du RQD (action interne) et les partenaires de la danse – incluant l'ensemble de la communauté de la danse, les organismes culturels d'autres disciplines, les subventionnaires, les médias et les amateurs de danse (action externe). Tous ces outils ont certainement contribué au façonnement d'un fort sentiment d'appartenance de la communauté au Regroupement et à sa mobilisation dans des actions de représentation et de concertation.

4.1.1 Outils pour les communications régulières

Voici une présentation succincte des fonctions des outils des communications destinés aux communications régulières en 2008-2009 et leurs fréquences de parution.

INTERNE (Membres du RQD)

RQD EXPRESSO > liste d'envoi : 640 personnes > n^{bre} de parutions : 22

En raison de l'agenda chargé, les *RQD Espresso* ont été le véhicule d'information privilégié par le Service des communications. Ils facilitaient le relais rapide d'informations en réponse à l'actualité. Ils se sont avérés fort utiles pour relayer les interventions du Mouvement pour les arts et les lettres durant la campagne électorale provinciale.

NOUVELLES DU RQD > liste d'envoi : 913 personnes > n^{bre} de parutions : 8

Destinées aux membres et à plus de deux cents partenaires triés sur le volet, elles sont un bulletin d'informations sur l'ensemble des activités du RQD. Elles donnent l'heure juste sur l'avancement des dossiers de concertation et de représentation, informent les membres sur les activités de la vie associative, rappellent le calendrier des formations offertes par le RQD et relaient des nouvelles d'intérêt en provenance d'organismes partenaires. Le sommaire propose régulièrement un mot de la Direction en réponse à des enjeux d'actualité.

APPELS A L'ACTION > liste d'envoi : 640 personnes | n^{bre} de parutions : 6

Ont fait l'objet d'appels à l'action cette année : le dossier des compressions dans les programmes de soutien à la diffusion et à l'exportation (trois envois), le dossier de la SRC/CBC (un envoi), la motion M-297 (un envoi) et la consultation prébudgétaire fédérale (un envoi).

REPERTOIRE DES MEMBRES > Impression : 700 > Conception graphique : Subcommunication

Outil pratique et convivial que les membres aiment garder à portée de main, le *Répertoire des membres du RQD* fait l'objet d'une publication bisannuelle. La facture visuelle de l'édition 2009 a été renouvelée et le répertoire a été distribué aux membres au retour du congé des Fêtes. Parallèlement au répertoire imprimé, les membres du RQD bénéficient d'un espace virtuel pour publier leur biographie, leurs coordonnées et leurs photos sur le www.quebecdanse.org.

AFFICHETTE DU COMITE DES 5 A 7 DU RQD > liste d'envoi : 640 personnes > n^{bre} de parutions : 5

Envoi courriel pour annoncer la tenue des 5 à 7 du RQD à partir de l'adresse 5a7@quebecdanse.org.

CAMPAGNE D'ADHESION 2009-2010 > liste d'envoi : 809 personnes > n^{bre} de parutions : divers outils

La campagne d'adhésion et de renouvellement a été lancée au début de juin 2009. Elle s'est amorcée par un large envoi postal, a fait l'objet par la suite de rappels personnalisés par courriel. La page d'accueil du site Internet et les *Nouvelles du RQD* ont mis la campagne en avant-plan.

INTERNE / EXTERNE (Membres du RQD et partenaires, médias et amateurs de danse)

Site Internet du RQD : WWW.QUEBECDANSE.ORG

> **N^{bre} de visiteurs uniques en 2008-2009** : 61 201, ou 5 100/mois

> **N^{bre} de visites** : 102 449, ou 8 537/mois > **N^{bre} de pages visitées** : 429 953, ou 35 829/mois

Au nombre des sections les plus fréquentées, on retrouve au sommet du palmarès le babillard et le calendrier des spectacles, ainsi que la programmation des activités de formation du RQD et le Répertoire des membres en ligne. En outre, le site met à la disposition des internautes une foule de renseignements pratiques sur les ressources en danse, l'histoire et les interventions du RQD. À noter, en 2008-2009, une augmentation de 1 000 visites par mois comparativement à 2007-2008.

LE RQD EN CAMPAGNE > liste d'envoi : 913 personnes > n^{bre} de parutions : 3

Durant la campagne électorale fédérale à l'automne 2008, le RQD a publié trois *RQD en campagne*, un outil qui, en relais à la page Élections 2008 créée sur le site Web, rassemblait en un coup d'œil, toutes

les informations d'intérêt : modèles de lettres aux députés, annonces pour les manifestations et les débats publics, revue de presse et communiqués des partis et des partenaires.

I-MOUVANCE > liste d'envoi : 2 281 personnes > n^{bre} de parutions : 5

Périodique électronique hébergé et archivé sur le site du RQD, le *I-Mouvance* contribue au positionnement du RQD sur la scène publique, à la circulation des idées au sein d'une communauté élargie et participe à la valorisation de la discipline. Cette année, le *I-Mouvance* a continué d'être l'outil de diffusion par excellence des contenus liés aux travaux des Grands Chantiers. Envoyé aux deux mois, il se compose des rubriques suivantes :

- Mot de la présidente ou de la direction générale;
- Dossier Grands Chantiers comprenant plusieurs articles dont une section Glossaire en chantier;
- Témoignages;
- Zoom in...;
- Initiatives d'ici et d'ailleurs;
- La danse sur le fil de presse;
- Calendrier des spectacles.

Les numéros mettaient à l'honneur les thématiques suivantes :

- Octobre 2008 : Les paradoxes et les défis d'une main-d'œuvre qualifiée en danse;
- Décembre 2008 : Les conditions de pratique et les exigences de l'art;
- Mars 2009 : La consolidation et la régénérescence de l'[infra]structure de la danse;
- Avril 2009 : Les territoires de la danse : ancrage et nomadisme;
- Juin 2009 : Retour sur les Seconds États généraux de la danse professionnelle du Québec.

COMMUNIQUÉS > liste d'envoi : 913 personnes | n^{bre} de parutions : 8

Pour promouvoir ses activités ou prendre position sur des dossiers d'actualité, le RQD émet des communiqués ponctuels. (Voir section « Valorisation de la discipline » à la page 28 pour plus de détails.)

PLACEMENTS MEDIAS > 8

(Voir section « Valorisation de la discipline » à la page 30 pour plus de détails.)

4.2 Outils pour les Grands Chantiers et les Seconds États généraux de la danse

Pour les travaux des Grands Chantiers, l'axe de communication avait pour thème *Bâtir un avenir pour la danse* et trois mots clés : *engagement, responsabilisation et contribution*. Pour les États généraux, le thème était : *Une rencontre avec l'histoire*, avec trois mots clés : *unique, décisif et historique*. Essentiellement, les actions de communication, tant internes qu'externes, visaient à informer et à mobiliser autour du caractère historique de l'événement, d'où la production d'une série d'outils de communication et la direction donnée aux relations de presse et aux relations publiques.

Parmi les outils de communications du RQD (*Nouvelles du RQD, I-Mouvance, site Internet, communiqués, placements média*), le *I-Mouvance* est celui qui, depuis la redirection de sa ligne éditoriale à l'automne 2007, s'est imposé comme l'outil de diffusion par excellence des contenus liés aux travaux des Comités de chantiers. Les numéros « *I-Mouvance Spécial Grands Chantiers* » sont archivés sur le site du RQD. Les autres outils créés étaient les suivants :

- **Signature graphique** des Seconds États généraux de la danse professionnelle du Québec, créée par Subcommunication;
- **4 000 autocollants** dans différentes déclinaisons de la Signature graphique des États généraux;
- **500 enveloppes** de plastique argenté;
- Des **modèles** de lettre avec en-tête et pieds de page des États généraux, qui ont servi aux invitations et aux remerciements;
- Un **modèle de bulletin électronique** aux couleurs des États généraux;
- **9 placements médias**, dont un logo animé pour le site Internet du *Devoir*;
- Un **microsite** des Grands Chantiers/États généraux de **20** pages;
- Une **trousse d'inscription** de **17 pages** en version française et anglaise (PDF à télécharger sur le site);
- **400** copies françaises du **Cahier du participant** (120 pages) et **50** copies anglaises (section 2, 3, 4 du *Cahier*, 96 pages);
- **250** copies du **Cahier des propositions** (50 pages) ;
- La **Toile-mémoire de la danse au Québec**, dans un grand format couleur monté dans une boîte lumineuse;
- Une **animation vidéo** de la Toile-mémoire pour son dévoilement à la Soirée d'ouverture;
- Des **titres animés** en projection lors de la Soirée d'ouverture;
- Une **signalétique** à caractère historique pour identifier les salles du 840 Cherrier;
- Un **cahier d'animation** pour les animateurs des ateliers.

Soulignons qu'à partir de maquettes conçues par Subcommunication, l'équipe du RQD a pu prendre en charge la réalisation d'un grand nombre d'outils (trousse d'inscription, microsite Web, programme de la soirée d'ouverture, *Cahier des propositions* remis aux délégués à l'assemblée plénière). Des ressources supplémentaires sont également venues prêter main-forte pour la réalisation du *Cahier du participant* (Fabienne Cabado pour effectuer une refonte des rapports des Comités de chantier, Colette Tougas à la révision française et Maya Ostrofsky à la révision anglaise). Enfin, en raison d'un fort contingent de professionnels de la danse anglophones, le RQD a retenu les services de Jim Kroening pour **la traduction de plusieurs outils** : la trousse d'inscription et le *Cahier du participant*, deux communiqués, des lettres officielles ainsi que la déclaration d'intentions. Plus de **35 000 mots** ont été traduits dans un délai de production extrêmement serré, avec un résultat plus que satisfaisant.

5. FORMATION ET DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL



V. FORMATION ET DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Le RQD intervient en développement professionnel depuis 1994, avec la création du Programme de soutien à l'entraînement des interprètes. Depuis, son engagement dans la formation continue des professionnels de la danse s'est accru et diversifié, grâce à l'obtention d'un poste de coordonnateur en formation continue financé par le CQRHC depuis 2001

Telles qu'énoncées dans la Politique de formation continue 2005-2008 du RQD, les interventions du RQD en matière de formation continue ciblent les clientèles suivantes :

- Les artistes en danse, en début, milieu ou fin de carrière, qu'ils soient travailleurs autonomes ou salariés;
- Les travailleurs culturels, incluant les enseignants, qui oeuvrent à titre de pigistes ou de salariés au sein des organismes professionnels de danse. Le RQD vise plus particulièrement ceux qui occupent des postes associés à des fonctions de gestion, d'administration, de communication et de mise en marché;
- Les organismes de danse qui doivent investir dans le développement des compétences pour assurer au secteur une main-d'œuvre qualifiée.

En 2001, le RQD obtenait le financement pour un poste de coordonnateur du développement professionnel, grâce au soutien financier du Conseil québécois des ressources humaines en culture (CQRHC). Depuis octobre 2007, ce poste est occupé par Dominic Simoneau. Jusqu'en août 2008, Catherine Nadeau l'assistait dans la réalisation de ses tâches à raison de deux jours par semaine. Suite au départ de Catherine, la directrice générale et le coordonnateur ont procédé à une réorganisation du travail à l'interne. Ainsi, entre les mois de septembre 2008 et juin 2009, Claudia St-Georges consacrait une journée par semaine pour soutenir le coordonnateur dans la gestion financière des activités. Ses tâches consistaient à procéder au remboursement mensuel du Programme de soutien à l'entraînement des interprètes et à gérer les inscriptions hebdomadaires aux classes techniques.

1. Bilan des activités de formation continue financées par Emploi-Québec : volets régional et multirégional

En 2008-2009, le RQD a réalisé dix-sept projets de formation continue pour les professionnels de la danse de la région de Montréal. Ces projets, financés par la direction régionale d'Emploi-Québec, ont répondu à leurs besoins prioritaires de formation et se sont traduits par la coordination de 66 activités de formation généralement de courtes durées, pratiques, concrètes et personnalisées. Elles s'adressaient à l'ensemble des secteurs de la pratique : création, production, diffusion, interprétation, enseignement, gestion et communications. Elles correspondaient aussi au plan d'action du secteur de la danse que le RQD dépose chaque année au comité formation continue arts et culture de l'île de Montréal d'Emploi-Québec.

En incluant les formations individuelles *Coup de pouce*, *une formation sur mesure* et *Stages d'intégration pour interprètes de la relève*, voici le résultat des activités de formation continue offertes à Montréal en 2008-2009 :

TITRE DE L'ACTIVITÉ	HEURES	INSCRIPTIONS
VOLET RÉGIONAL - MONTRÉAL		
GESTION DE CARRIÈRE ARTISTIQUE		
1. Gestion de carrière artistique : le plan d'action Formateur : Claude Gillet	25 h	8 musiciens 1 danseur
2. Demandes de bourse : de l'idée... à la subvention! (2 sessions) Formateur : Guillaume Bard	2 x 7 h	2 x 9
3. Atelier rencontre : Loi sur le statut de l'artiste Formatrice : M ^e Lyne Robichaud	3 h	9
4. Atelier rencontre : Contrats de production et de diffusion en danse Formatrice : Tessa Goulet	5 h	7
5. Atelier rencontre : Rédiger un communiqué de presse efficace Formatrice : Fabienne Cabado	4 h	6
GESTION D'UN OBNL		
6. Atelier rencontre : Archiver et conserver la danse Formatrice : Marie-Josée Lecours	5 h	7
7. Atelier rencontre : L'artiste et son producteur, un modèle de collaboration et de développement Formateur : Farooq Chaudhry (Akram Khan Company), en collaboration avec Danse Danse	3 h	9
8. Atelier rencontre : Le <i>casting</i> d'un conseil d'administration Formatrice : Laurence Orillard	3 h	8
9. L'art de la communication interpersonnelle Formatrice : Laurence Orillard	14 h	9
DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES		
10. Stage de portés Formateur : Sylvain Lafortune	22 h	9
11. Sensorialité et danse : l'art de se mettre en mouvement Formatrice : Myriam Saad	40 h	10
12. Atelier de création pour jeunes chorégraphes Formateurs : Sophie Michaud et David Pressault	55 h	3
13. Classes techniques de danse contemporaine Formateurs : Marc Boivin, Ginelle Chagnon, Marie-Josée Chartier, Lina Cruz, Mélanie Demers, Dana Gingras, Sasha Ivanochko, Kelly Keenan, Caroline Laurin-Beaucage, Marie-Eve Nadeau, Anne Plamondon, Isabelle Poirier, Dominique Porte, David Rancourt, Sonya Stefan, Darryl Tracy et Catherine Viau	242 h	1 658
14. Stage d'intégration pour interprètes de la relève : Van Grimde Corps secrets Formatrice : Isabelle Van Grimde	100 h	1
15. Stage d'intégration pour interprètes de la relève : bjm_danse Formateur : Louis Robitaille	200 h	1
16. Stage d'intégration pour interprètes de la relève : Fila 13/Lina Cruz Formatrice : Lina Cruz	80 h	3
17. Coup de pouce – formations sur mesure	307 h	31
TOTAL – VOLET RÉGIONAL (MONTRÉAL)	1 122 h	1 798

En ce qui a trait au développement des compétences des professionnels établis en région, le RQD, avec le soutien financier d'Emploi-Québec et du CQRHC, proposait cinq projets de formation continue à Montréal, Québec et Sherbrooke. Trois projets étaient offerts par La danse sur les routes qui en coordonnait l'organisation, alors que le RQD était le répondant financier auprès d'Emploi-Québec. Bien que ces formations aient eu lieu à Montréal, elles s'adressaient en priorités aux diffuseurs et à leurs agents de développement établis sur tout le territoire québécois. Quant aux classes techniques, elles se sont déclinées en six activités de formation organisées en collaboration avec le RQD par L'Artère, coopérative de danseurs professionnels de Québec et la Compagnie de danse Sursaut à Sherbrooke. Ces deux derniers organismes se sont entendus sur des formateurs communs pour offrir les classes. Il s'agissait de AnneBruce Falconer, Caroline Laurin-Beaucage et John Ottman.

Voici le résultat des activités de formation continue offertes au volet multirégional en 2008-2009 :

TITRE DE L'ACTIVITÉ	HEURES	INSCRIPTIONS
VOLET MULTIRÉGIONAL		
DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES		
1. Classes techniques de danse à Québec	40 h	198
2. Classes techniques de danse à Sherbrooke	35 h	157
3. L'art de la planification systémique (DSR)	12 h	8
4. La danse : un art à maîtriser (DSR)	6 h	22
5. Internet et les publics de la danse (DSR)	7 h	17
Total – Volet multirégional	100 h	402

1.1 Relations hors Québec

Chaque année, le coordonnateur du développement professionnel fait appel à quelques formateurs hors Québec afin d'offrir les classes techniques du RQD. En 2008-2009, Darryl Tracy, Sasha Ivanochko et Marie-Josée Chartier étaient invités par le RQD durant quatre semaines.

Au printemps 2009, à Montréal, Dominic Simoneau rencontrait la directrice générale de la CADA Ontario afin de discuter de préoccupations réciproques concernant l'amélioration des conditions socioéconomiques des danseurs. Il a présenté les réalisations du RQD en matière de formation et de développement professionnel durant cette rencontre.

2. Programme d'entraînement et de perfectionnement des interprètes

Le Programme de soutien à l'entraînement des interprètes en danse souscrit directement aux objectifs du RQD : promouvoir, encourager et soutenir le développement artistique, économique et social des professionnels de la danse. Au terme de sa quinzième année de fonctionnement, le Programme est encore aujourd'hui un outil indispensable pour les danseurs dont les conditions socioéconomiques sont aussi précaires qu'en 1994.

Le Programme de soutien à l'entraînement aide prioritairement les interprètes professionnels à assumer les coûts d'une mise en forme régulière tout au long de l'année, par le biais de techniques variées, qu'ils soient en répétition, en représentation, en période de transition entre deux contrats ou en chômage dans le cas des danseurs salariés. Cet entraînement est une condition essentielle à l'exercice de leur art.

Pour être admissibles, les danseurs doivent être membres du RQD, répondre aux critères d'admissibilité et soumettre une demande de participation. Les interprètes admis peuvent alors présenter mensuellement une réclamation pour leurs dépenses d'entraînement en acheminant le formulaire de réclamation accompagné d'une copie des pièces justificatives.

2.1 Bilan de gestion du Programme pour 2008-2009

Pour mieux répondre aux besoins des interprètes expérimentés en entraînement privé ou semi-privé, nous avons adapté la Politique 2008-2009 pour qu'ils obtiennent un soutien financier de 14 \$ par classe, au lieu de 7 \$.

Pour les membres associés, nous avons revu à la baisse le montant annuel qui leur est accordé le faisant passer de 600 à 500 \$, mais nous leur avons offert la possibilité d'obtenir un soutien financier pour les classes prises dans un style complémentaire : danse sociale, danse urbaine, danse du monde. Cela dit, leurs réclamations ont connu une augmentation de fréquence de 29 % et une augmentation de 20 % des montants à rembourser par rapport à l'année 2007-2008. Le nombre de membres associés admis au Programme connaît une forte progression depuis les trois dernières années passant de 24, en 2006-2007, à 44, en 2008-2009. Cette catégorie de membres est sans doute celle qui a le plus besoin des classes d'entraînement et du soutien financier que le RQD lui accorde pour faciliter son insertion professionnelle.

Depuis 2008-2009, les interprètes doivent justifier un nombre minimal de huit représentations rémunérées pour être admis au Programme, contre quatre les années précédentes. Cette modification de la Politique 2008-2009 n'a pas eu vraiment d'incidences sur la participation des interprètes au Programme, puisque la Politique tient aussi compte des heures de recherches et de création faites en studio avec un chorégraphe et des nouveaux contextes professionnels de diffusion, comme *Pas de danse, pas de vie !*, *OFF.T.A.*, les représentations *in situ*, la vidéodanse, etc. Pour 2008-2009, moins d'une dizaine de demandes d'admission au Programme ont été refusées. Il s'agissait d'interprètes oeuvrant uniquement dans des contextes corporatifs ou de variétés.

Les nouvelles mesures de gestion du Programme en 2008-2009 nous ont permis de mieux contrôler la répartition des fonds qui y sont rattachés. Cette année, des 261 danseurs admissibles, 190 d'entre eux se sont partagés un montant total de 52 777 \$. En moyenne, ils ont reçu 278 \$ chacun pour couvrir une partie des frais encourus pour leurs dépenses d'entraînement, une diminution de 18 % par rapport à l'année précédente. Enfin, le RQD a obtenu un solde de 2 000 \$ à la fin de l'année 2008-2009 qui permettra de pallier une éventuelle augmentation des réclamations en 2009-2010.

2.2 Entraînement au YMCA Guy-Favreau

En plus de bénéficier d'un soutien financier pour leur entraînement, les danseurs peuvent s'entraîner à prix modique au YMCA du Complexe Guy-Favreau de Montréal, grâce à une entente conclue avec le RQD en 1997. Le RQD achète des abonnements annuels et les offre aux danseurs, à prix réduit, sous forme de cartes mensuelles. En 2008-2009, 51 danseurs ont acheté 119 cartes mensuelles. Ce résultat représente une croissance du nombre de participants de 16 % et une hausse du nombre d'abonnements de 13 %.

3. Règlement intervenu entre le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et la CSST

Le Programme de soutien à l'entraînement du RQD est lié, depuis janvier 2006, à un règlement conclu entre le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) et la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST). Ce règlement assure la protection des danseurs lors des périodes d'entraînement qui ne sont pas régies par un contrat de travail. Ainsi, les interprètes qui se blessent lors d'une activité d'entraînement supervisée par un professionnel peuvent profiter de la couverture d'assurance de la CSST, s'ils sont membres du RQD et admissibles au Programme de soutien à l'entraînement.

Le rôle du RQD, dans le processus de traitement des demandes de réclamations, consiste à administrer le règlement au bénéfice du Ministère, à tenir à jour le registre des blessures, à informer les danseurs de la procédure à suivre lors d'une blessure, à les accompagner au cours de leur demande et, si nécessaire, à leur référer des professionnels de la santé. Entre le 1^{er} juillet 2008 et le 30 juin 2009, dix-huit danseurs ayant subi une blessure déclarée ont pu bénéficier de ce règlement leur permettant de défrayer des traitements médicaux, d'autres frais afférents (médicament, orthèse, déplacement, etc.). Certains d'entre eux ont pu obtenir des indemnités de remplacement du revenu lors d'un arrêt de travail. Depuis la mise en œuvre du règlement, quarante-six danseurs y ont eu recours. Bien que ce programme soit fortement apprécié des bénéficiaires, le RQD poursuit ses actions de communication auprès des interprètes afin de pallier la méconnaissance de cette entente qui est un apport majeur à l'amélioration de leur condition socioéconomique.

6. ADMINISTRATION



VI. ADMINISTRATION

1. Le financement

Au nombre des responsabilités qui occupent la direction et l'équipe du RQD, existe la recherche constante de sources de financement pour assurer son fonctionnement et réaliser des projets.

1.1 Fonctionnement

Le RQD est financé en partie par ses **membres** qui, par leur adhésion, leur inscription et contribution aux activités ont assuré des revenus propres de 109 672 \$ en 2008-2009, soit **14 %** des revenus totaux. Il s'agit d'une hausse de 37 374 \$ par rapport à l'année précédente qui s'explique par les inscriptions aux Seconds États généraux de la danse et une forte augmentation du nombre de cotisations.

Le RQD reçoit une subvention du CALQ qui assure un fonctionnement de base, une partie des coûts du Programme de soutien à l'entraînement des interprètes et le travail de concertation interdisciplinaire.

En 2008-2009, cette subvention se répartissait ainsi :

- 221 375 \$ pour le fonctionnement, soit une hausse de 35 000 \$ par rapport à 2007-2008;
- 25 000 \$ pour le Programme de soutien à l'entraînement des interprètes;
- 19 000 \$ pour la concertation interdisciplinaire.

Le montant attribué au **fonctionnement** représente **28 %** des revenus totaux, soit sensiblement le même pourcentage qu'en 2007-2008. Cette subvention permet de payer :

- la rémunération d'une équipe de base qui comprend la direction générale, l'administration (gestion financière, comptabilité, assistance administrative) et le secrétariat, soit trois postes à temps plein et deux postes contractuels ;
- les frais généraux tels ceux de représentation et de déplacements, le loyer, l'entretien, les taxes et les assurances, les fournitures, les équipements de bureau et l'informatique, les télécommunications, poste et messagerie, les contributions de l'employeur, les honoraires et les services professionnels, les intérêts bancaires et les frais divers.

1.2 Projets

Le RQD ne saurait remplir sa mission sans l'appui de subventions additionnelles. Il doit donc développer des projets et trouver le financement nécessaire pour payer les salaires et les frais afférents. Les revenus attribués à l'ensemble de ces **projets** représentent **52 %** des revenus totaux.

1.2.1 Projets financés au niveau fédéral

Conseil des Arts du Canada

En 2008-2009, le Conseil a attribué quatre subventions de projet pour un montant total de 121 000 \$, lesquelles ont permis de financer une partie des salaires du Service des communications (augmentation de 15 000 \$), des coûts du Programme de soutien à l'entraînement des interprètes, des travaux de concertation

pancanadienne, la poursuite des Grands Chantiers et l'organisation des Seconds États généraux de la danse.

Le RQD a pu compter sur une Brigade volante du CAC pour faire une analyse d'impact de la démarche d'autonomisation de *La danse sur les routes du Québec* (organisme subsidiaire du RQD) et de la proposition de se constituer en une association. Il s'agissait ainsi de préparer les membres du conseil d'administration du RQD à s'engager dans une démarche de négociation qui soit rigoureuse et fructueuse pour les deux organismes concernés. La partie de cette subvention de 8 000 \$ affectée à la saison 2008-2009 est de 5 789 \$.

1.2.2 Projets financés au niveau provincial

Conseil des arts et des lettres du Québec et ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine

Le Conseil a octroyé une subvention de 20 000 \$ et le ministère de la Culture a versé une aide de 30 000 \$ pour soutenir la préparation des Seconds États généraux.

Emploi-Québec

Pour réaliser les activités de formation professionnelle, Emploi-Québec a versé une subvention de 90 961 \$. Le budget de ces activités se complète par la contribution des participants qui s'est élevée à 19 030 \$.

1.2.3 Projets financés au niveau municipal

Conseil des arts de Montréal

Une subvention de 20 000 \$ a été attribuée pour financer une partie des coûts du Programme de soutien à l'entraînement des interprètes. Aussi, une subvention de 7 000 \$ a été octroyée pour aider à la tenue des Seconds États généraux de la danse.

Ville de Montréal

Ayant reporté à 2010 la 5^e édition de l'événement *Pas de danse, pas de vie!*, le RQD n'a pas sollicité de soutien financier auprès de la Ville de Montréal en 2008-2009.

Forum jeunesse de la Conférence régionale des élus de Montréal

Le Forum jeunesse de l'île de Montréal a accordé une subvention de 500 \$ pour réaliser une activité de réseautage dans le cadre du programme *Outiller la relève artistique montréalaise*. Il s'agissait d'un 5 à 7 organisé le 24 avril dernier, au Café-bar de l'Agora de la danse, lors des Seconds États généraux de la danse.

1.2.4 Subventions salariales

Conseil québécois des ressources humaines en culture

Depuis 2001-2002, le RQD bénéficie d'une subvention qui assure la rémunération du poste en développement professionnel. En 2008-2009, ce montant est demeuré à 42 710 \$.

Emploi-Québec

Emploi-Québec accorde des subventions salariales qui permettent d'embaucher du personnel de soutien. Ainsi en 2008-2009, ces subventions ont totalisé 18 396 \$, ce qui a permis de rémunérer deux postes, soit celui d'adjointe aux recherches des Grands Chantiers et celui de commis de bureau des Seconds États généraux.

Conseil des ressources humaines du secteur culturel

Pour soutenir l'équipe des Grands Chantiers, le RQD a obtenu une subvention provenant du Programme jeunes stagiaires. Le montant affecté à l'année 2008-2009 est de 3 600 \$.

1.3 Revenus divers

Les **revenus divers**, incluant les intérêts de placement, se chiffrent à 43 444 \$, soit **6 %** des revenus totaux. Il s'agit d'une hausse de plus de 50 % par rapport à l'année précédente qui s'explique par les commandites et les échanges de services obtenus pour les Seconds États généraux s'élevant à près de 30 000 \$.

Le financement du RQD peut varier grandement d'une année à l'autre, car seuls les revenus autonomes et la subvention de fonctionnement du CALQ sont généralement stables. Au 30 juin 2009, les revenus totaux sont de 784 429 \$ par rapport à 652 973 \$ en 2008, soit une hausse de 20 %. Les Grands Chantiers et les Seconds États généraux de la danse de même que les cotisations des membres sont responsables de cette hausse.

2. L'équipe 2008-2009

Les ressources humaines vont de pair avec les ressources financières. La subvention au fonctionnement du RQD ne permet de rémunérer que trois postes temps plein, soit ceux de la direction générale, de l'administration et du secrétariat. Les autres postes sont tributaires de subventions de projet ou salariales. Voici un tableau illustrant cet état des faits en 2008-2009.

2.1 Ressources humaines en relation aux ressources financières

Fonctionnement (CALQ)	Subventions spécifiques	Programmes d'emploi, stages
Direction générale Gestion financière et administration (quatre jours / sem.) Comptabilité (contractuel, un jour / sem.) Secrétariat		
	Coordination des communications et des événements Agente de relations publiques et de recherche	
	Coordination du développement professionnel (venant à échéance au 31 mars de chaque année)	
	Coordination des Grands Chantiers de la danse	Assistance à la réalisation des Grands Chantiers de la danse Assistance aux recherches des Grands Chantiers de la danse Commis de bureau

2.2 Changements au sein de l'équipe

Le RQD n'est pas le seul organisme dans le secteur de la danse professionnelle au Québec à éprouver des difficultés à maintenir son personnel en emploi. Le tableau ci-dessus démontre la précarité de l'équipe étant donné les capacités limitées du RQD à assurer des emplois réguliers.

Saluons ici les personnes qui ont quitté le RQD en fin de saison :

- Sophie Préfontaine, chargée de projet des Grands Chantiers;
- Élise Chouinard, assistante à la réalisation des Grands Chantiers;
- Catherine Lavoie-Marcus, adjointe aux recherches des Grands Chantiers;
- Priscilla Guy, commis de bureau des Grands Chantiers;
- Anouk Leblanc-Dominguez, agente de recherche et de relations publiques (RQD);
- Laurence Delaunoy, secrétaire exécutive (RQD).

2.3 L'équipe 2009-2010

Lors d'un lac-à-l'épaule en juin dernier, l'équipe du RQD s'est réunie pour réfléchir aux besoins à combler sur le plan des ressources humaines suite au départ annoncé de deux personnes affectées à l'équipe régulière du RQD (agente de recherche et de relations publiques et secrétaire exécutive), et en fonction des projets et des activités prévus en 2009-2010. Au terme de cet exercice, deux profils d'emploi ont été élaborés et le processus d'embauche s'est enclenché. Deux nouvelles personnes, Coralie Muroi et Rachel Germain, intégreront l'équipe régulière du RQD en août 2009.

L'équipe du RQD en date du 3 août 2009 :

- Lorraine Hébert, directrice générale;
- Judith Lessard Bérubé, coordonnatrice des communications et des événements;
- Dominic Simoneau, coordonnateur du développement professionnel;
- Rachel Germain, adjointe à la formation et aux communications;
- Coralie Muroi, secrétaire;
- Claudia St-Georges, responsable des finances et de l'administration;
- Yolande Guérard, comptable.

Résultats – exercice terminé le 30 juin

	2009	2008
REVENUS		
Conseil des arts et des lettres du Québec	285 875 \$	271 875 \$
Conseil des arts de Montréal	27 000 \$	21 000 \$
Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec	30 000 \$	- \$
Conseil des Arts du Canada	126 789 \$	104 505 \$
Ville de Montréal	- \$	19 000 \$
CQRHC	42 710 \$	42 710 \$
Emploi-Québec	118 940 \$	93 874 \$
Adhésions	64 416 \$	54 137 \$
Inscriptions et contributions	45 256 \$	18 161 \$
Intérêts	5 316 \$	13 170 \$
Commandites et échanges de services	29 755 \$	- \$
Divers	8 872 \$	14 540 \$
Total des revenus	784 429 \$	652 973 \$
DÉPENSES		
Salaires, cachets et avantages sociaux	354 638 \$	296 508 \$
Conception et graphisme	12 850 \$	8 399 \$
Loyer et électricité	27 244 \$	24 810 \$
Assurances	3 155 \$	2 523 \$
Taxes, permis et cotisations	20 032 \$	1 488 \$
Frais de location d'équipement	4 018 \$	3 689 \$
Frais de location de salle	11 905 \$	7 965 \$
Frais de location de salle - commandite	12 890 \$	- \$
Frais de classes d'entraînement	57 815 \$	68 890 \$
Frais de déplacements et séjours	10 850 \$	7 775 \$
Frais de représentation	2 297 \$	5 356 \$
Services professionnels	27 065 \$	33 156 \$
Services professionnels – soutien aux membres	182 197 \$	117 735 \$
Assemblée générale et réunions	8 441 \$	11 123 \$
Publicité et promotion	12 602 \$	11 806 \$
Entretien et réparation	3 582 \$	3 348 \$
Impression	10 130 \$	3 793 \$
Frais de bureau	13 879 \$	9 088 \$
Matériel informatique	2 806 \$	2 832 \$
Poste et messagerie	6 250 \$	5 661 \$
Téléphone	8 803 \$	7 091 \$
Honoraires professionnels	12 872 \$	11 544 \$
Intérêts et frais bancaires	1 513 \$	1 680 \$
Amortissement des immobilisations	2 249 \$	2 755 \$
Total des dépenses	810 083 \$	649 015 \$
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES		
Réf. États financiers au 30 juin 2009, page 4	(25 654) \$	3 958 \$

Détails financiers comparatifs

	2009	2008
Excédent des revenus sur les dépenses	- 25 655 \$	3 958 \$
Solde au début de l'exercice	7 098 \$	5 574 \$
Solde à la fin	- 18 557 \$	9 532 \$
Contribution en provenance des fonds affectés	40 000 \$	5 000 \$
Solde redressé	21 443 \$	14 532 \$
Nouvelle affectation de fonds		
Grands Chantiers		
Ressources humaines	- 12 000 \$	- 8 000 \$
Formation	- 2 000 \$	
Amortissement des immobilisations	2 249 \$	2 755 \$
Achats des immobilisations	- 2 592 \$	- 2 189 \$
Solde cumulé des actifs nets non affectés	7 101 \$	7 098 \$

Le membership

	2001-02	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09
ORGANISMES								
Compagnies	41	37	40	40	38	35	37	38
Diffuseurs	6	6	4	6	9	6	6	7
Écoles de danse	2	4	6	4	3	4	4	4
Organismes soutien / service	2	2	4	6	5	6	8	7
Sous-total organismes	51	49	54	56	55	51	55	56
INDIVIDUS								
Interprétation	136	165	169	194	198	216	211	195
Formation	75	69	54	83	58	91	89	117
Création / prod. / diff.	51	50	48	57	45	49	52	65
Sous-total individus	262	284	271	334	301	356	352	377
MEMBRES ASSOCIÉS								
Organismes	1	2	4	2	2	2	0	0
Individus		66	68		45	72	94	95
Intermédiaires	74			49				
Étudiants				1				
Soutien								
Sous-total associés	75	68	72	52	47	74	94	95
MEMBRES HONORAIRES								
	5	6						
TOTAL GLOBAL	393	407	403	448	409	487	507	534



25 ANS
R Q D
REGROUPEMENT
QUÉBÉCOIS DE LA DANSE

Rapport
d'activités
08-09

REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DE LA DANSE

3680, RUE JEANNE-MANCE, BUREAU 440, MONTRÉAL (QUÉBEC) H2X 2K5
TÉL. : 514 849-4003 TÉLÉC. : 514 849-3288
rqd@quebecdanse.org www.quebecdanse.org